Groupe Scolaire Descartes
Avenue de Bourgogne
17 000 La Rochelle

Tél. 05 46 41 39 04
Fax 05 46 41 83 03

n.environnement17@wanadoo.fr
www.nature-environnement17.org

RAPPORT D'ACTIVITES

- ANNEE 2014 -

A. NOTRE EQUIPE

1. Présentation de l'association

Créée en 1967 sous le nom SEPRONAS (Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Aunis et Saintonge), Nature Environnement 17 (NE17) est une association départementale, type loi 1901, agréée pour la défense de la Nature et de l'Environnement en Charente Maritime.

Elle a pour mission :

- d'**étudier, protéger et conserver** la faune et la flore ainsi que leurs habitats,
- d'**informer et de sensibiliser** à la protection et à la conservation de notre patrimoine naturel,
- de **lutter** contre toutes menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité.

Elle est affiliée à France Nature Environnement (FNE), association nationale basée à Paris ; et est fédérée au niveau régional par Poitou-Charentes Nature (PCN), dont le siège social est à Fontaine-le-comte.

2. Organisation du personnel

L'équipe permanente de l'association est composée de 9 salariés dont l'activité est organisée autour de quatre grands pôles :

- les études pour la protection et la conservation des espèces et de leurs milieux
- l'éducation à l'environnement
- la gestion d'espaces naturels
- la cellule juridique

Les grandes orientations de l'association sont décidées par un Comité Directeur qui se réunit tous les mois. Il est composé de bénévoles, experts dans différents domaines liés à l'environnement.

Personnel permanent en fonctions en 2014 :

SECTEUR D'ACTIVITE	NOM	FONCTION
Pôle études	LEUCHTMANN Maxime	Chargé d'études
	ROQUES Olivier	Chargé d'études
Pôle éducation à l'environnement	BOURSIER Marion	Chargée de mission / animatrice
	GRIZEAU Lucille	Responsable animation
Pôle gestion des espaces naturels	DUPEYRON Thomas	Responsable espaces naturels
	LABORDE Sandra	Chargée de mission patrimoine naturel / coordinatrice d'équipe
Cellule juridique	GUENON Cécile	Chargée de mission juridique
Administration	PEYRAT Patricia	Comptable
	LE BOUEDEC Anita	Secrétaire

Membres du Comité directeur en place en 2014 :

- BARTHE René
- BOISNARD Jean-Pierre
- BOULERNE Eric
- BRACONNEAU Richard
- CHEVILLON Dominique
- DANE Gérard
- DEMARCQ Jean-Louis
- DUPUY Pascal
- FRIGAUX Gérard
- HAMON Sylvie
- HYVERNAUD Monique
- NOEL Laurence
- PARVERY Fabrice
- PICAUD Patrick
- PIEL Jean-Yves
- RAYMOND Brigitte
- SEGUIN Serge

3. Ressources humaines

En 2014, l'association a connu quelques arrivées et départs :
Nastasia WISNIEWSKI a rejoint l'équipe le 17 mars 2014 pour un contrat à durée déterminée de 6 mois en qualité de Chargé de Mission qui s'est terminé le 17 octobre 2014.
Adrien BRUN a également fait partie de notre personnel du 2 juin 2014 pour un contrat à durée déterminée de 6 mois en qualité de Chargé d'études qui s'est achevé au cours mois de décembre 2014.

Par ailleurs, certains membres du personnel ont bénéficié d'une formation. Les thèmes choisis avaient pour objectif de maintenir et/ou d'accroître le niveau d'expertise de notre structure.

4. Vie associative

Au 31 décembre 2014, l'association comptait 274 adhérents et 16 associations, soit une légère augmentation par rapport à 2013.
Les réunions entre adhérents sont organisées chaque mois au siège de l'association, à La Rochelle, et tous les derniers mercredi du mois (excepté en Juillet et en Août), au niveau de l'antenne de Saintes.

3 numéros double de **la Cistude** sont parus cette année,

- Numéro 116-117, paru en janvier 2014 avec un dossier spécial consacré à la production et la consommation d'aliments « bios » ;
- Numéro 118-119, paru en juin 2014 avec un dossier spécial consacré aux chauves-souris… ces étranges mammifères ;
- Numéro 120-121, paru en septembre 2014 avec un dossier spécial consacré au monde des butineurs ;

B. NOS MISSIONS EN 2014

ETUDIER / PROTEGER

Nature Environnement 17 a pour mission première, **la protection du patrimoine naturel en Charente-Maritime**. Au travers d'études ou de programmes de conservation, pour lesquelles notre expertise est régulièrement sollicitée, nous contribuons à la sauvegarde des espèces et de leurs milieux. L'année 2014 a été riche de projets, dont un certain nombre sont reconduits en 2014. Parallèlement à ces activités, nos chargés d'études ont participé à des groupes de travail ou des comités scientifiques chargés de s'exprimer sur les grandes orientations en matière de conservation du patrimoine naturel. L'ensemble des travaux présentés ici témoigne du rayonnement scientifique de notre structure tant au niveau départemental que régional.

1. Les Contrats d'objectifs

1.1 Connaissance des sauterelles, grillons et criquets de Poitou-Charentes

Olivier ROQUES

Après 2 années de formation des bénévoles à la prospection des orthoptères, des inventaires départementaux ont été lancés dans les 4 départements de Poitou-Charentes. En Charente-Maritime, Nature Environnement 17 et la Ligue pour la Protection des Oiseaux coordonnent ces inventaires qui s'étaleront de 2014 à 2017. L'avancée des connaissances est notable dès la fin 2014, avec de nombreuses mailles départementales comportant aujourd'hui plusieurs dizaines d'espèces et la découverte de nouvelles espèces pour la Charente-Maritime en 2014. Parallèlement à ces prospections, 3 formations départementales et une formation régionale, organisée dans la Vienne, ont été dispensées pour les prospecteurs bénévoles.

Decticelle chagrinée (*Platycleis albopunctata*)
© *OLIVIER ROQUES*

Criquet des pins (*Chorthippus vagans*)
© *OLIVIER ROQUES*

Projet financé par le Conseil Régional Poitou-Charentes, l'Union Européenne et la DREAL Poitou-Charentes
Travail réalisé en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Charente-Nature, Vienne Nature et Deux-Sèvres Nature Environnement.
Calendrier : Mars 2014 à mars 2015
Salarié référent : Olivier ROQUES

1.2 Connaissance des Lépidoptères diurnes de Poitou-Charentes

Olivier ROQUES

Après 4 années d'inventaires de terrain et l'archivage de plusieurs dizaines de milliers de données historiques, les associations départementales de Poitou-Charentes Nature (NE17, Charente Nature, Vienne Nature et Deux-Sèvres Nature) s'attaquent à la rédaction d'un ouvrage intitulé « Atlas des lépidoptères Rhopalocères du Poitou-Charentes ». Ce projet d'édition, courant sur 2014 et 2015, a débuté par la rédaction des monographies relatives à la répartition, l'écologie, la phénologie et autres spécificités de chaque espèce régionale. Viendra ensuite la rédaction de différents chapitres généraux présentant notamment l'intérêt du Poitou-Charentes pour la conservation des papillons de jour. En Charente-Maritime, NE17 travaille en collaboration étroite avec le Muséum d'Histoire Naturelle de la Rochelle.

Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*)
© *OLIVIER ROQUES*

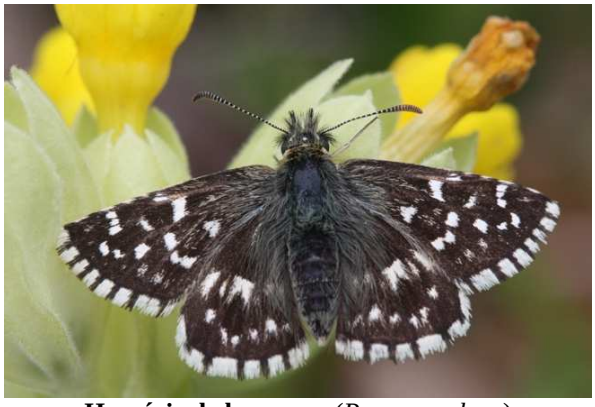

Hespérie de la mauve (*Pyrgus malvae*)
© *OLIVIER ROQUES*

Projet financé par le Conseil Régional Poitou-Charentes, l'Union Européenne et la DREAL Poitou-Charentes
Travail réalisé en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle de la Rochelle, Charente-Nature, Vienne Nature et Deux-Sèvres Nature Environnement.
Calendrier : Mars 2014 à septembre 2015
Salarié référent : Olivier ROQUES

1.3 Continuités écologiques et infrastructures routières

Maxime LEUCHTMANN

Débuté en 2013, ce programme régional vise à mieux intégrer la mortalité de la faune par collisions routières aux politiques d'aménagement de la route.
Ce projet, piloté par la LPO France sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, rassemble associations de protection de l'environnement de la région, aménageurs routiers et institutions publiques du Poitou-Charentes.
La centralisation des données est une étape importante de la démarche d'identification des points noirs de mortalité. Dans notre département, tous les usagers de la route sont invités à contribuer à ce programme en saisissant leurs observations dans Faune-Charente-Maritime.
Les tronçons les plus accidentogènes seront classés selon plusieurs critères : importance de la mortalité, densité du trafic routier, faisabilité technique d'aménagement… Vingt secteurs prioritaires bénéficieront d'une expertise approfondie par des experts écologues et feront l'objet de propositions d'aménagements.

Un comité technique rassemblant gestionnaires de la route et naturalistes se réunira régulièrement dans chaque département afin de planifier les aménagements à réaliser. L'objectif est d'aboutir au lancement des travaux validés dès 2016.
Un ensemble de fiches techniques de présentation des espèces a été réalisé en 2014, servant de support d'identification pour le grand public. Elles seront publiées en 2015. De même, des inventaires sur des tronçons tests seront réalisés en 2015.

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement et la LPO France.
Projet financé par le Conseil Régional Poitou-Charentes, l'Union Européenne, la DREAL Poitou-Charentes
Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN (Naïs AUBOUIN à partir de 2015).

1.4 Observatoire de la biodiversité des îlots de sénescence et de vieillissement

Maxime LEUCHTMANN

Suite aux débats du Grenelle de l'Environnement en 2007, l'ONF, la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), la fédération Forestiers Privés de France (FPF) et la fédération France Nature Environnement (FNE) ont conclu un protocole d'accord sur « produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité ». Dans ce contexte et dans le cadre de sa politique environnementale mise en place en 2006, l'ONF a pris des engagements « en faveur de la conservation de la biodiversité dans la gestion courante des forêts publiques » (instruction du 29 octobre 2009) en se fixant des objectifs concrets de maintien d'une trame de vieux bois. Deux types d'îlots de vieux bois y sont définis :

- Un îlot de vieillissement désigne un peuplement ayant dépassé les critères optimaux d'exploitabilité et qui bénéficie d'un cycle sylvicole prolongé pouvant aller jusqu'au double de ceux-ci. L'îlot de vieillissement peut faire l'objet d'intervention sylvicole.
- Un îlot de sénescence désigne un peuplement ayant dépassé les critères optimaux d'exploitabilité et laissé en évolution libre sans intervention culturale et conservé jusqu'à l'effondrement total des arbres.

Ces engagements concernent aussi les peuplements laissés en libre évolution situés dans les réserves biologiques intégrales (RBI).

Afin d'évaluer cette politique environnementale en faveur de la biodiversité, il est primordial de mettre en place des suivis biologiques sur les boisements en libre évolution.

Les îlots de sénescence et les RBI constituent de formidables expériences de la recolonisation des espèces des forêts à caractère naturel et des changements à des échelles plus vastes. En effet, ils évolueront librement vers des peuplements au fonctionnement naturel dans lesquels les stades sénescents seront intimement liés à la régénération dans les trouées formées par la chute des plus gros arbres. Il devrait apparaître alors une certaine stabilité des peuplements, notamment face aux perturbations (tempêtes, incendies).

L'objectif de l'observatoire proposé est de mieux connaître la contribution des îlots de sénescence en termes de biodiversité. Les suivis selon des protocoles adaptés au milieu forestier seront intégrés sous la forme d'un indice qui permettra d'étudier l'effet de l'évolution des stations vers des forêts à caractère naturel.

En Charente-Maritime, le massif forestier concerné sera celui de Saint-Trojan sur l'île d'Oléron. NE 17 sera en charge des inventaires portant sur les Chiroptères, la flore et les habitats ainsi que sur les Lépidoptères hétérocères.

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement et la LPO Charente-Maritime.
Projet financé par le Conseil Régional Poitou-Charentes, l'Union Européenne, la DREAL Poitou-Charentes
Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN (Naïs AUBOUIN à partir de 2015).

1.5 Étude et protection des chauves-souris anthropophiles en Poitou-Charentes

Maxime LEUCHTMANN

Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Lors de la deuxième année de ce programme régional de 3 ans (2013-2015), les différentes actions d'amélioration des connaissances, de sensibilisation et de protection se sont poursuivies.

Ce programme porte sur les chauves-souris anthropophiles et particulièrement sur les espèces prioritaires suivantes : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Grand murin, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe. Ce programme comporte un important volet visant à améliorer les connaissances (prospection du bâti public et ouvrages d'art, « porte à porte » chez les particuliers, écoute au détecteur, capture et pose d'émetteurs), ainsi qu'un important volet de communication/sensibilisation (animations grand public, communiqués de presse, et déclinaison régionale de l'opération « Refuge pour les chauves-souris »).

Dans le cadre de cette opération, 2 communes par département ont été prospectées de façon exhaustive au « porte à porte » (Le Douhet et Taillebourg pour la Charente-Maritime). Des animations accompagnées de sorties de découverte ont été également été organisées dans chacune de ces communes.
Parallèlement, les ouvrages d'art et bâtiments publics ont été visités.
Ces prospections se sont traduites par la visite de plus de 150 bâtiments et plus de 500 ponts, donnant lieu à la découverte d'une trentaine de nouvelles colonies.
Les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne ont réalisés plusieurs sessions de radiopistage afin de localiser de nouvelles colonies des espèces cibles. Dans ce cadre, 7 individus ont été équipés d'émetteur radio, permettant la découverte de 4 nouvelles colonies.

Côté communication, la déclinaison régionale de l'opération « Refuge pour les chauves-souris » a donné lieu au conventionnement de plus de 100 refuges en 2014 !
Enfin, de nombreux partenariats ont été entrepris et sont à poursuivre avec les partenaires institutionnels, les spéléologues, les entreprises du bâtiment, etc.

2015 sera la dernière année de ce programme régional coordonné par Nature-Environnement 17. Ce travail est mené en partenariat avec la LPO France pour la Charente-Maritime.

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement et la LPO France.

Projet financé par le Conseil Régional Poitou-Charentes, l'Union Européenne, la DREAL Poitou-Charentes et la Fondation LISEA-Biodiversité.
Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

2. Les Études naturalistes

2.1 Les araignées des pelouses sèches de Charente-Maritime

Maxime LEUCHTMANN

En partenariat avec le Conseil Général de Charente-Maritime, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN) et le lycée agricole Saint-Antoine de Saint-Genis-de-Saintonge, une étude sur les communautés d'araignées a été initiée avec les étudiants en Bac Pro « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » (GMNF).
Cette étude se déroule sur les pelouses calcicoles des coteaux de l'estuaire de la Gironde (coteau de Chatignac). 10 pièges d'interception (pièges Barber) ont ainsi été positionnés sur le coteau (5 dans une zone déjà fauchée et 5 dans une zone n'ayant subi aucune intervention).
L'objectif étant d'initier les étudiants à une démarche d'inventaire scientifique afin d'évaluer les actions de gestion des milieux naturels. Les étudiants ont ainsi procédés aux relevés de terrain durant 5 mois et participés au tri des échantillons. La détermination des individus collectés se feront dans un second temps en laboratoire durant l'année 2015.

(*Eresus kollari*)
© LAURENT DEBORDES

Projet financé par le Conseil Général de Charente-Maritime.
Travail réalisé en partenariat avec le Lycée agricole Saint-Antoine et le CREN Poitou-Charentes.
Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

2.2 LGV SEA Tours-Bordeaux : accompagnement / suivi des travaux / Expertises naturalistes

Maxime LEUCHTMANN / Olivier ROQUES

Coordination du projet

Nous participons activement aux diverses réunions de travail mensuelles avec LISEA/COSEA, la DREAL et PCN. Ces réunions de coordination concernent le suivi du chantier, l'élaboration des suivis biologiques à mener, la stratégie politique de PCN, etc.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

Accompagnement du chantier / Suivi des travaux

En 2014, peu d'actions d'accompagnement ont eu lieu, le chantier étant désormais largement avancé (mise en service prévue en 2017). Cependant, nous sommes intervenus dans la cadre de la pose de gîtes à chiroptères sous certains ouvrages. De même, des demandes ponctuelles nous sont parvenues concernant le devenir de certains bassins d'assainissement provisoires pouvant être intéressant pour les amphibiens.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

Chantier de la LGV à Montguyon
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Suivi des populations impactées

Différents suivis biologiques ont été imposés par arrêté au concessionnaire afin d'évaluer la transparence écologique de la LGV sur le long terme, mais aussi l'efficacité des mesures compensatoires.

✓ *La Cistude d'Europe*

En 2013, un suivi comportemental a ainsi été initié sur 2 populations de Cistudes situées sur des étangs impactés par la LGV.
Une étude initiale avait été réalisée en 2006 sur deux sites témoins impactés par le passage de la ligne SEA (Etangs de la Goujonne à Montguyon et de La Clinette à

Neuvicq) par Nature Environnement 17 à la demande de RFF. Les objectifs étaient entre autre :
- d'évaluer la taille des populations,
- d'en définir les domaines vitaux,
- de localiser et caractériser des sites de ponte et d'hibernation,
- de proposer des mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

Il s'agit à notre connaissance du seul état initial aussi détaillé et précis concernant une espèce protégée impactée par la LGV. Les conclusions de ce rapport ont notamment permis des travaux de restauration par COSEA (les 5 et 7 décembre 2012) de sites de pontes identifiés à l'époque sur les marges de l'étang de la Goujonne.

Une nouvelle étude télémétrique et de capture-marquage-recapture a été initiée en 2013 et poursuivie en 2014. Elle a permis de mettre en lumière :
- l'occupation du territoire par 16 individus équipés d'émetteurs télémétriques,
- l'évolution des effectifs de Cistudes sur les 2 étangs échantillonnés

Notons que la reproductibilité du protocole suivi en 2006 a permis d'obtenir des données comparables dans le temps et d'en tirer des conclusions objectives quant aux réels impacts des travaux et de la mise en service de la ligne.

Ce travail a fait l'objet d'un rapport d'étude remis à LISEA en septembre 2014.

Calendrier : Mars à septembre 2014
Travail financé par : LISEA
Salariés référents : Olivier ROQUES, Nastasia WISNIEWSKI

Télémétrie à la recherche des Cistudes
© *MAXIME LEUCHTMANN*

- ✓ ***Insectes saproxylophages***

Lors des différentes phases de déboisement, de nombreux stocks d'arbres sénescents ou vieillissants ont été disposés le long du tracé de la LGV afin de permettre aux espèces d'insectes xylophages d'assurer l'ensemble de leur cycle biologique.
Ces différents stocks ont ainsi été suivi par comptage des trous d'émergence afin d'évaluer le succès de cette mesure. Ces stocks seront à nouveau suivis en 2015.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN, Nastasia WISNIEWSKI

Stock de bois favorable aux insectes saproxylophages
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Expertises menées dans le cadre des mesures compensatoires

✓ *Etude écologique du bassin versant du Gât (Montguyon)*

A la demande de COSEA et pour répondre à une obligation communale prescrivant la restitution d'une surface en eau d'un étang partiellement impacté par la LGV, NE17, en partenariat avec le GREGE, Charente Nature et PCN, a mené une étude biologique sur l'ensemble du bassin versant du Gât à Montguyon pour les volets suivants : Reptiles, Amphibiens, Odonates, Orthoptères, Lépidoptères rhopalocères, Chiroptères, Avifaune.
Etant donné les sensibilités de la zone, l'étude a conclu à l'impossibilité de mener de nouveaux travaux.

Etang du Gât
© *MAXIME LEUCHTMANN*

✓ *Etude écologique du Communal Saint-Pierre (Corignac)*

Dans le cadre des mesures compensatoires, une étude biologique portant sur les Lépidoptères rhopalocères, les Orthoptères, les Coléoptères, les Odonates, l'avifaune, les Chiroptères, les reptiles, les amphibiens, les mammifères terrestres, a débuté en 2014 et se terminera en 2015.
Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un site de compensation acquis par COSEA puis rétrocédé au CREN pour ensuite en assurer la gestion. Ce site est un ensemble de landes

humides à Molinie plantées en Pin. L'étude définira les mesures de gestion favorables à mettre en place.

- ✓ ***Diagnostic d'un site de boisements dans une propriété privée à La Clotte***

Toujours dans le cadre des mesures compensatoires, une partie d'une grande propriété privée boisée a été diagnostiquée afin d'y mettre en place des actions de gestion conservatoires.
Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre des mesures compensatoires contractuelles (conventionnement entre un propriétaire privé et COSEA).
Ce site présente notamment un enjeu important pour la conservation des Chiroptères, mais aussi de l'avifaune, des reptiles et des amphibiens.

2.3 Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin (Volet Chiroptères)

Maxime LEUCHTMANN

La priorité donnée aux actions 2014 dans le cadre de l'Observatoire pour la Charente-Maritime, portait sur l'amélioration des connaissances dans un large secteur côtier où les données de Chiroptères étaient jusqu'alors relativement rares.
Les prospections ont ainsi été ciblées sur les marais de Villedoux et plus généralement sur les milieux potentiellement favorables des communes de Villedoux, Marans, Charron, Esnandes et Andilly (zones de marais, canaux, bourgs des villages et zones côtières).
Un des objectifs était également d'appréhender le phénomène de migration automnale le long de la côte atlantique par la recherche d'espèces migratrices entre août et octobre.

Résultats :

Andilly : Un passage a été réalisé le long du canal du Curé à proximité des mares de Sérigny puis le long du canal Marans-La Rochelle au lieu-dit « les Longeards ». Lors de chaque point d'écoute, d'une durée de 15 minutes chacun, la richesse spécifique s'est avérée très faible avec seulement 3 espèces contactées (Pipistrelle de Kuhl et commune et le Murin de Daubenton).

Villedoux : Plusieurs points d'écoute ont été réalisés sur la commune, dans le centre bourg puis dans les zones de marais attenantes. La richesse spécifique s'est avérée relativement faible là aussi avec la présence des Pipistrelles de kuhl et commune, la Sérotine commune et le Murin de Daubenton. A deux reprises, la détection a été menée dans le centre bourg à l'émergence afin de localiser d'éventuels gîtes. C'est ainsi qu'une probable colonie de Sérotine commune a été localisée au sud du bourg sans pouvoir donner de localisation précise. Des prospections complémentaires, plus tôt en saison, seraient à réaliser pour localiser cette colonie.
Enfin, une donnée douteuse de Pipistrelle pourrait être attribuée à la Pipistrelle de Nathusius sans pouvoir toutefois la différencier avec certitude de la Pipistrelle de Kuhl.

Sur les communes suivantes, les prospections ont ciblé les zones potentiellement favorables et utilisées par les Chiroptères en migration (grandes étendues d'eau à proximité de la façade maritime principalement).

Charron : Les quelques points d'écoute réalisés à Charron se sont déroulés à proximité de l'embouchure de la Sèvre, à savoir les écluses du Brault et le port du pavé en bord de mer. Les écoutes réalisées ont mises en évidence la présence de sept espèces : les Pipistrelles de kuhl, commune et de Nathusius, les Noctules commune et de Leisler, la Sérotine commune le Murin de Daubenton. A noter de nombreux contacts durant la première quinzaine de septembre pour les grandes migratrices telles que la Pipistrelle de

Nathusius et les Noctules commune et de Leisler, avec une activité très importante concernant la Noctule commune au port du pavé le 03/09/2014.

Esnandes : Les seuls point d'écoute réalisés à Esnandes ont été réalisés sur le site de la pointe Saint-Clément située au sud de l'embouchure de la Sèvre et site d'importance pour la migration, notamment pour les oiseaux. Seules deux espèces ont été contactées, les Pipistrelles commune et de Nathusius. Une donnée douteuse concerne le couple Kuhl/Nathusius. Curieusement, alors que l'activité était importante sur le site du port du pavé plus au nord, presqu'aucune chauve-souris n'était contactée à la pointe Saint-Clément, sans explication particulière.

Marans : Plusieurs points d'écoute ont été réalisés à Marans, principalement au niveau du port de plaisance et de la base de voile proches du centre-ville puis au niveau de l'écluse des Enfreneaux plus à l'ouest. Ces prospections ont mises en évidence la présence de cinq espèces : les Pipistrelles commune, de Kuhl et de Nathusius, la Sérotine commune et le Murin de Daubenton. Malgré une pression d'observation relativement importante, aucune espèce de Noctule n'a été détectée. Là encore, les données de Pipistrelle de Nathusius, espèce migratrice, ont eu lieu dès début septembre.

Projet financé par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin via l'Etablissement Public du Marais Poitevin.
Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

2.4 Suivi d'une des plus importantes colonies de parturition de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées de Charente-Maritime à Annepont

Maxime LEUCHTMANN

La colonie découverte en 2013 sur la commune d'Annepont en Charente-Maritime est une colonie mixte de Grand rhinolophe (environ 120 femelles adultes) et de Murin à oreilles échancrées (environ 300 femelles adultes).

Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) **au moulin d'Annepont**
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Un suivi réalisé en 2014 (avril à fin octobre) par comptage hebdomadaire au détecteur ultrasonore, a permis d'établir la phénologie d'occupation du site par les espèces présentes et d'évaluer le succès de reproduction.

En complément, des capteurs d'humidité et de température ont été positionnés aux endroits où s'installent chacune des deux espèces. Ils ont été programmés pour enregistrer une donnée toute les heures de début mai à fin septembre.
Ainsi, les Grands rhinolophes arrivent dès début avril (102 individus le 08/04/2014), les premières mises-bas commençant dans la première quinzaine de juin pour un effectif maximum de 189 individus (adultes et jeunes) atteint le 17/07/2014. Les effectifs déclinent ensuite progressivement dès la mi-août jusqu'à fin septembre.
Les Murins à oreilles échancrées arrivent quant à eux vers la mi-mai et ont atteint un effectif maximum de 457 individus (adultes et jeunes) le 30/07/2014.

Pour la première espèce, il s'agit de la seconde plus importante colonie départementale et pour le Murin à oreilles échancrées de la plus importante colonie de parturition du département. **Les enjeux quant sa préservation sont donc majeurs.**

Parallèlement à ce suivi, un travail préliminaire de cartographie théorique des territoires de chasse du Murin à oreilles échancrées a été réalisé. L'objectif étant de valider ensuite le modèle proposé par un suivi télémétrique des individus. La caractérisation des territoires de chasse des espèces présentes apparaît essentiel à leur conservation. Nous supposons en effet que la proximité de l'autoroute A10, distante de 740 m de la colonie joue un effet barrière très important et provoque probablement une mortalité des individus.

Ces colonies, probablement présentent depuis de nombreuses années étant donné les importantes traces d'occupation observées sur place, se trouvent dans un ancien moulin situé dans le bourg de la commune, lequel fait aujourd'hui l'objet d'un projet de rénovation en vue d'y transférer la mairie.

Les risques de dérangement et de disparition de ces colonies sont aujourd'hui très importants.

Un travail important a d'ores et déjà été entrepris avec la municipalité et le cabinet d'architectes afin de prévoir des aménagements favorables au maintien des colonies présentes.
Les travaux, débutés en novembre, se poursuivent en 2015. Les aménagements prévus pour accueillir les chauves-souris devaient être finalisés fin mars. Un retard important du chantier a malheureusement décalé cette échéance à fin avril. Le permis de construire stipule un certain nombre de règles et de contraintes pour une prise en compte optimale des chauves-souris lors de la réalisation de ces travaux.
Il est ainsi prévu la réalisation d'un aménagement dans les combles sur toute la longueur du bâtiment principal, favorable à l'installation des espèces en période de mise-bas et d'élevage des jeunes. En complément, le niveau actuel du moulin devant être rehaussé pour des raisons de risques d'inondation, l'ensemble du sous-sol sera maintenu accessible pour les chauves-souris, cette partie pouvant être très favorable en période d'hibernation.
Enfin, une caméra sera installée dans le moulin afin de suivre les colonies et servira de support pour des actions de sensibilisation et d'accueil du public.

Il s'agit aujourd'hui d'un cas unique en Poitou-Charentes permettant un retour d'expérience essentiel sur la prise en compte des chauves-souris dans un projet de restauration.

Moulin d'Annepont avant travaux
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Moulin d'Annepont pendant le chantier de démolition
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Moulin d'Annepont après démolition du bâtiment ouest
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Travail financé par : Conseil Général de Charente-Maritime

Etude réalisée par : Nathan PACOUREAU (Stagiaire) et Maxime LEUCHTMANN et de nombreux bénévoles.
Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

2.5 Réactualisation de l'inventaire des Chiroptères du site Natura 2000 du Massif forestier de Chizé-Aulnay

Maxime LEUCHTMANN

NE17 et Deux-Sèvres Nature Environnement ont été missionnées par le Conseil Général des Deux-Sèvres (opérateur du site Natura 2000) pour réactualiser les inventaires portant sur les chauves-souris du massif (à cheval sur les deux départements), le tout en partenariat avec l'ONF.
Ainsi, une campagne d'écoutes ultrasonores a été menée (50 points d'écoute répétés à 3 reprises durant la période d'activité), et ce que l'ensemble des 17000 ha du massif. En complément, une semaine d'opérations de capture au filet ont été réalisées permettant de compléter les inventaires et de localiser d'éventuelles colonies de parturition après pose d'émetteurs sur des femelles allaitantes.
Ces inventaires ont permis de déceler la présence de 16 espèces (sur 25 présentes dans la région) dont 6 présentent un intérêt tout particulier (Barbastelle d'Europe, Grand et Petit rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et de Bechstein et le Grand murin).

Grand murin (*Myotis myotis*)
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Travail financé par : Conseil Général des Deux-Sèvres
Étude réalisée par : Maxime LEUCHTMANN et Anthony LE GUEN (DSNE).
Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

2.6 Étude pour la définition de mesures de gestion favorables au Fadet des Laîches dans les Landes de Montendre

Olivier ROQUES

Le Fadet des laîches est une espèce devenue très rare en Europe. En France, la Charente-Maritime fait partie des quelques départements où l'espèce subsiste encore sous la forme de populations fonctionnelles. Fort d'un tel constat, le Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes a entrepris d'identifier les modes de gestion favorables à cette espèce menacée sur les parcelles dont il est propriétaire et/ou gestionnaire.

Quinze à vingt journées de prospection ont été réalisées en 2013 et 2014 sur des secteurs représentatifs des grands types de milieux où l'espèce est présente ; et en fonction des modalités de gestion qui y sont pratiquées (sylviculture, broyage, pâturage...).
Lors de ces échantillonnages, chaque individu capturé a fait l'objet d'un marquage alaire individuel dont l'objectif est d'estimer les effectifs présents sur chaque secteur, ainsi que l'état d'isolement de chaque noyau de population (plus de 2100 individus ont ainsi été capturés en 2013 et plus de 2600 en 2014).
Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse très détaillée par le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive de Montpellier.

Ce travail a fait l'objet d'un rapport d'étude remis au Conservatoire en décembre 2014.

Fadet des Laîches (*Coenonympha oedippus)*
© *OLIVIER ROQUES*

Temps de marquage des papillons capturés
© *OLIVIER ROQUES*

Calendrier : Janvier à décembre 2014
Travail réalisé en collaboration avec le CEFE-CNRS de Montpellier.
Travail financé par : Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes et l'Union Européenne
Salarié référent : Olivier ROQUES

2.7 Étude d'impact pour un projet de parc éolien sur les communes d'Antezant, Saint-Pardoult, Les Eglises d'Argenteuil et Varaize.

Maxime LEUCHTMANN

Différentes études biologiques ont été menées durant 1 année complète sur 3 sites d'implantation pressentis pour l'installation d'un parc éolien (Antezant / Saint-Pardoult, Les Eglises d'Argenteuil, Varaize). Les études menées ont portées sur l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante, les Chiroptères, les mammifères terrestres et semi-aquatiques, les invertébrés patrimoniaux, les reptiles, les amphibiens, et sur la flore et les habitats naturels.
Etant donné les sensibilités importantes liées notamment à l'avifaune de plaine (Outarde, Oedicnème et Busards), le développement sur le site des Eglises d'Argenteuil a d'ores et déjà été abandonné. Les projets d'installation d'éoliennes se poursuivent donc sur Antezant/Saint-Pardoult et Varaize.

Travail réalisé à la demande de la Société THEOLIA-France
Etude réalisée par : Marion BOURSIER, Adrien BRUN, Olivier ROQUES et Maxime LEUCHTMANN
Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

2.8 Inventaire de l'Entomofaune (Rhopalocères, Orthoptères) sur le terrain militaire de Bussac-Forêt

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN), jouant depuis peu un rôle de conseil à la gestion sur les terrains militaires régionaux, a souhaité engager une première phase d'inventaires scientifiques sur le terrain militaire de la commune de Bussac-Forêt. L'objectif est d'inventorier les espèces animales présentes et d'évaluer la valeur patrimoniale, ainsi que l'état de conservation des différents milieux échantillonnés. Cette étude devra permettre d'orienter l'intervention du CREN et de mieux définir les objectifs de gestion.
Nature Environnement 17 a eu en charge la réalisation des inventaires concernant les Rhopalocères et les Orthoptères. Le terrain militaire héberge ainsi des cortèges entomologiques très originaux, à l'image de ceux retrouvés sur les milieux dunaires du département.

Ce travail a fait l'objet d'un rapport d'étude remis au Conservatoire en mai 2014.

Calendrier : Mai 2013 à mai 2014
Travail financé par : Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes, DREAL Poitou-Charentes et Union Européenne
Salarié référent : Olivier ROQUES

3. La coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes

Maxime LEUCHTMANN

Nature-Environnement 17 a succédé en 2011 à Deux-Sèvres Nature Environnement pour la coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes, qui dépend directement de Poitou-Charentes Nature et est le représentant régional pour le Groupe Chiroptères National de la SFEPM (Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères).

Chaque année, le coordinateur participe aux rencontres des coordinateurs à Bourges (13 et 14/12), et échange sur de multiples sujets (PNA, Capture, Rapportage Natura 2000, Eolien, Base de données nationale, etc.).
Le coordinateur participe aux échanges concernant la mise en place d'un nouveau système national encadrant la capture des Chiroptères (2 formateurs désignés en PC : Matthieu DORFIAC et Maxime LEUCHTMANN).
Il participe à de nombreux échanges sur la liste de discussion des coordinateurs et relais auprès des structures départementales.
Le Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes a également organisé un stage sur l'écologie acoustique des chiroptères d'Europe qui s'est tenu à Aubeterre s/Dronne en Charente début juin 2014. Ce stage a accueilli 45 stagiaires et formateurs.

PCN et son groupe chiroptères ont été reconduits par la DREAL dans leur mission d'animation de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères pour les 3 prochaines années (2014-2016). Le programme en court sur les chauves-souris anthropophiles permet de décliner 8 fiches actions prioritaires de ce plan. L'animation de ce plan au niveau régional est désormais assurée par NE 17 depuis 2014.

4. Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

Marion BOURSIER

De puis de nombreuses années, Nature Environnement 17, dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre d'agriculture 17, réalise les diagnostics environnementaux pour les exploitants souhaitant contractualiser des Mesures Agri-Environnementales territorialisées (MAEt).

Seulement en 2014, ce travail fut perturbé par l'absence de cadre du fait du retard pris pour l'élaboration de la nouvelle PAC. Au niveau du département, compte tenu de l'absence de document officiel tel que le Programme de Développement Rural Régional (PDRR), le comité de pilotage, en concertation avec le services de l'état, a décidé de reconduire à l'identique les contrats arrivant à échéance. Ainsi, la réalisation des diagnostics environnementaux ne devenait plus obligatoire. Toutefois, les agriculteurs souhaitant mettre en place un contrat sur de nouvelles parcelles ou modifier le niveau de son contrat, devaient fournir un diagnostic environnemental mis à jour pour que leur dossier soit éligible.
Nature Environnement 17 a donc réalisé quelques diagnostics environnementaux : 36 alors que les autres années le nombre moyen de dossier étaient d'une centaine.

L'année 2014 fut donc une année quasiment "blanche" impliquant un report massif des diagnostics de terrain sur l'année 2015.

APPRENDRE / SENSIBILISER

Nature Environnement 17 mène également des **programmes de sensibilisation à la protection de l'environnement**. L'association propose des interventions dans les établissements scolaires, et anime des sorties pour le grand public dont l'objectif est de faire découvrir les richesses et les particularités de la faune de notre département.
A ce titre, elle bénéficie depuis 2009 de l'agrément Education nationale (au niveau académique), qui garantit, pour chaque animation, le respect des principes de l'enseignement public.

1. Les Contrats d'objectifs

1.1 Au cœur des landes de Poitou-Charentes

Lucille Grizeau / Marion Boursier

« Au cœur des landes de Poitou-Charentes » est un programme pédagogique destiné à mieux faire connaître les landes, paysage picto-charentais remarquable.
De très nombreuses actions de sensibilisation sont réalisées dans toute la région afin de faire découvrir les landes, paysage intimement lié à l'histoire des hommes et pourtant souvent méconnu : sorties grand public, expositions, formations naturalistes…
Nous avons fait le choix de travailler sur la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne qui présente des paysages de Landes.
En 2014, 6 classes ont participé au projet de 3 écoles : l'école de Saint Sornin : 1 classe de CM1 et 1 classe de CM2, l'école du Gua : 1 classe de CM1 et 1 classe de CM2 et l'école de Nieulle sur Seudre : 1 classe de CE1 et 1 classe de CE2.
Chaque classe a participé à 4 animations : Découverte des paysages de la Lande, Jeu d'orientation sur l'histoire et la gestion des Landes, la flore des Landes et la faune des Landes.
Une sortie grand public a été réalisée le 7 juin sur le Réserve Naturelle Régionale de la Massonne

Projet financé par le Conseil Régional Poitou-Charentes, la DREAL, le Conseil Général de la Vienne et le Conseil Général de Charente.

1.2 Biodiversité forestière

Marion BOURSIER

Au cours de l'année scolaire 2013/2014, Nature environnement 17 a fait évoluer cet outil pédagogique sur un autre territoire que l'ancienne Sylve d'Argenson : la forêt de la Coubre. Cinq classes ont participé à ce programme pédagogique : l'école de Saint Sulpice de Royan, l'école d'Etaules, l'école des Mathes et l'école Jules Ferry de Royan (2 classes). Ces classes ont bénéficié de 4 ½ journées d'animation.

Un carnet de terrain a été créé pour ce projet 2013/2014. Il a été conçu sur la base des séances qui constituaient le projet au cours des années passées. Aussi, toutes les thématiques qui sont abordées y ont été intégrées : paysage, histoire, faune et flore.
Pour illustrer ce carnet, Nature environnement 17 a fait appel à Sylvain Fournier. L'association avait déjà travaillé avec cet artiste pour la réalisation d'un poster sur le thème de "la forêt au fil des saisons". Ce poster a été distribué aux enfants à l'issu du projet pédagogique "Biodiversité forestière". Aussi, pour garder une uniformité des

différents supports utilisés au cours de ce programme, nous avons choisi de réutiliser les mêmes illustrations.
L'année 2013/2014 constituait une année "test" pour ce carnet de terrain. Aussi, nous avons fait le choix d'imprimer avec nos propres moyens ce carnet au cours de cette année scolaire. Suite aux remarques des enseignants et à une réflexion en interne nous l'avons donc fait évoluer avant de le faire imprimer. Ce carnet est un support pédagogique qui permet également de sensibiliser le cercle familial du moment que les enfants rapportent ce dernier chez eux.
Deux animations grands publics ont également été organisé en marge de ce programme pédagogique. Le thème principale de ces sorties était "Traces et Indices". Ces animations se sont déroulées en forêt de Benon et dans le bois d'Essouvert.
Au cours des animations, les échanges avec les enfants, les enseignants mais aussi la conseillère pédagogique se sont montrés encourageants quant à l'intérêt de proposer de tels projets pédagogiques. Le projet a été reconduit au cours de l'année 2014/2015 avec 4 classes des écoles de Néré et de Saint Pierre de Juillers.

Projet est financé par le Conseil Générale 17 et la Fondation Léa Nature.

2. Projets pédagogiques

2.1 Mon Village Espace de Biodiversité au Jardin

Lucille Grizeau

Ce projet a été créé en 2012 par le CNRS de Chizé. Celui-ci a été transféré sur le territoire de la communauté de communes des Vals de Saintonge.
Il s'agit d'un programme de science citoyenne invitant les écoles et les citoyens à observer la biodiversité qui les entoure. Ce programme d'éducation au développement durable apporte des connaissances à chacun pour comprendre les enjeux actuels face aux risques et incertitudes liés de la disparition de la biodiversité.
Le programme permet à chacun de découvrir son territoire, de le comprendre et ainsi de se l'approprier. Il s'intéresse à la biodiversité ordinaire et proche de chacun d'entre nous: les espèces animales vivant dans les « espaces verts » des villages (jardins privés, espaces communaux, écoles, prairies, vergers, bords des routes). Chacun peut découvrir la biodiversité de son jardin à travers les services qu'elle nous rend.
Ce projet est animé par Nature Environnement 17 en partenariat avec le Syndicat de Pays des Vals de Saintonge, le CNRS de Chizé, l'Institut Médico-Educatif Le Breuil à Saint-Ouen d'Aunis (ADAPEI), l'Inspection Académique, les enseignants et l'ensemble des communes. Le dispositif est financé par la région Poitou-Charentes et le CNRS de Chizé.
En 2014, les communes d'Aulnay, de Néré, de Saint-Pierre de Juillers, de Saint-Georges de Longuepierre et de Villeneuve la Comtesse ont accueilli cette année ce programme.

Les actions de science participative mises en place au sein des 5 villages de la Charente-Maritime se déclinent autour de quatre volets :

- PROGRAMME EDUCATIF POUR LA CONSTRUCTION DES ABRIS A INSECTES

Un partenariat est engagé avec l'Institut Médico-Educatif Le Breuil à Saint-Ouen d'Aunis et propose un projet éducatif aux jeunes accueillis. Il s'agit en effet d'un support concret, accessible à tous, en fonction des compétences de chacun. Tous les jeunes et adultes peuvent participer, chacun à son rythme : certains assemblent les toits, d'autres enchaînent les trous et vissent un à un les 5 morceaux de l'abris et le bloc de bois percé.

- PROGRAMME EDUCATIF AUPRES DES SCOLAIRES

Ainsi, 25 classes de maternelles et d'élémentaires, soit 554 élèves, ont participé au projet éducatif tourné sur l'observation et la connaissance de la biodiversité locale.

Différents thèmes ont été abordés : les insectes pollinisateurs, les vers de terre, les amis du jardinier, comment aménager ma cour d'école pour favoriser la faune.
Une intervention scolaire est commune à l'ensemble des classes du projet : chaque classe installe un abri à insecte au sein de l'école ou de la commune, après en avoir compris son utilité et le protocole d'observation.

Ecole Saint Georges de Longuepierre
Fabrication d'abri à Chauves-Souris

Animation Ecole d'Aulnay Animation
Mise en place d'un potager

- ANIMATION AUPRES DES HABITANTS

Une animation, gratuite et ouverte à tous, a été organisée au sein de l'école en soirée ou en week-end. Lors de cette rencontre, une présentation du projet est faite puis chaque famille repart avec un abri un insecte. Les familles membres s'engagent à installer leur abri à insecte dans leur jardin et à le suivre une fois par mois pendant un an grâce à une fiche de suivi : 308 foyers sont devenus membres de l'opération sur les 5 communes en 2014.

- RENCONTRES DE LA BIODIVERSITE : Samedi 14 juin 2014.

Toutes les familles membres du programme ont été invitées à rencontrer les membres de « Mon village, Deux-Sèvres, Espace de Biodiversité» lors d'une journée à Zoodyssée. Ils ont pu participer à différents stands découverte de la biodiversité, à plusieurs sorties, découvrir les travaux des élèves et visité le parc zoologique : 91 familles de la Charente-Maritime sont venues participer à cette journée, soit un total de 303 personnes sur les 450 présentes.

Rencontres de la Biodiversité – 14 juin

Projet financé par la Région Poitou-Charentes et le CNRS de Chizé.

2.2 Coop'Haie

Marion Boursier

Nature Environnement 17 s'est associée à un projet pédagogique régional autour de la haie intitulé "Coop'Haie". Ce projet a été initié par l'Union Régionale de la région Poitou-Charentes de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole avec le concours financier de la région et des quatre conseils généraux.

En Charente-Maritime, 4 écoles ont participé au projet :

- Ecole de Saint Georges du Bois (2 classes)
- Pérignac (2 classes)
- Sainte Soulle (2 classes)
- Vanzac (1 classe)

Au cours de l'animation réalisée par notre association, l'objectif était que les enfants prennent conscience de l'intérêt d'une haie dans le paysage agricole et de son rôle. Tous ont pu participer à une plantation animé par Emily Charvy (CA17) chez un agriculteur partenaire au cours de l'hiver 2013/2014.

2.3 Journée Internationale de la forêt

Marion Boursier

Dans le cadre de la journée internationale de la forêt, l'unité pédagogique développement durable de la communauté d'agglomération rochelaise, a mis en place une exposition intitulée "La forêt, une communauté vivante" éditée par la fondation Goodplanet.

Du 18 mars 2014 au 31 mars 2014, Nature Environnement 17 a animé plusieurs ateliers à la médiathèque autour de cette exposition à destination d'écoles et de centres de loisirs présents sur le territoire de la CDA. Les enfants ont pu prendre conscience de l'importance des forêts dans le monde et des impacts négatifs de l'action de l'homme sur ce milieu riche en espèces animales et végétales.

2.4 Animation CREN

Marion Boursier / Lucille Grizeau

Comme chaque année, l'antenne de Charente-Maritime du Conservatoire des Espaces Naturels, nous a demandé de mettre en place des animations sur certains de leur site.

En 2014, des animations ont eu lieu sur :

- Les landes de Montendre avec 4 classes de l'école de Bussac-Forêt
- Le bois des Mornards avec 1 classe d'Ardillères
- Les chaumes de Sèchebec avec 1 classe de Bords
- Le marais de Saint Augustin avec 1 classe de Saint Augustin
- Les pelouses de Bel Air avec 1 classe de Saint Porchaire
- Les pelouses de Beauregard avec 1 classe de La Benâte

Le contenu des séances a été élaboré conjointement avec les enseignants. Les thèmes étudiés étaient les suivants :

- Les landes de Montendre : les mares, les arbres, les fleurs et les chauves-souris ;
- Le bois des Mornards et le marais de Saint Augustin : les arbres ;
- Les chaumes de Sèchebec : les papillons ;
- Les pelouses de Bel Air et de Beauregard : les petites bêtes.

Les animations menées par Nature Environnement 17 ont permis aux enfants d'intégrer la notion de diversité du vivant et des interrelations qui existent entre les espèces.

2.5 Gaspillage alimentaire

Lucille Grizeau

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes d'Agglomération de Saintes, des animations sont financées afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. L'école de Saint Georges des Coteaux s'est engagée dans ce projet éducatif afin de réduire le gaspillage alimentaire au sein de leur restauration scolaire. Les 6 classes d'élémentaire, soit 135 élèves ont été sensibilisées à travers différentes animations tout au long de l'année scolaire. Chaque classe a disposé de 2 animations en 2014.
En plus de ces projets pédagogiques, Nature Environnement 17 est intervenu pour le collège René Caillé de Saintes (1 animation), pour le lycée Viellejeux (2 animations), pour l'école maternelle de Bords (2 animation), pour l'école de l'Houmeau (1 animation), l'école d'épargnes (1 animation), pour l'école de Chaban, pour la journée de l'environnement à la Faute sur Mer ainsi qu'à l'animation de l'exposition Transitions écologiques et sociales au Museum de La Rochelle (6 animations).

2.6 Création outil pédagogique eau

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, les associations l'E.C.O.L.E. de la mer, les Petits Débrouillards et Nature Environnement ont crée un outil pédagogique sur l'eau intitulé "Agglo et l'eau".
Cet outil a été fabriqué en 3 exemplaires.

3. Animation Grand Public et Vie Associative

De nombreuses conférences, sorties et participations à des manifestations, dont certaines ont été animés par des bénévoles, nous ont permis de sensibiliser un public adulte.

Conseil Général 17
1 animation « Plantes comestibles » s'est déroulée le long du canal Marans – La Rochelle.
3 animations se sont déroulées à la Tour de Broue : la faune de la mare, les insectes, et peintures végétales.
3 animations se sont déroulées aux Pierres de Crazannes : Flore et Insectes.

Biolit
NE 17, relais local du projet sciences participatives BioLit, a animé une formation en salle sur ce programme ainsi qu'une formation sur le terrain

Office de Tourisme de Chatelaillon :
Deux sorties ont été proposées aux boucholeurs : « Algues, coquillages et crustacés » et « Du marais d'Angoute à la Cité engloutie … ». Au total 309 personnes ont participé aux 15 animations.

Accompagnement des agents de la Ville de Saintes
-Inventaires Orthoptères et flore sur les principaux cortèges par grand type de milieu écologique (Pelouses, friches et prairies sèches - Prairies mésophiles et milieux palustres et Boisements).
-3 formations (plantes des trottoirs, plantes envahissantes et insectes)

Résidence Le Moulin du Cassot
3 animations ont été proposées aux estivants de la résidence du Moulin du Cassot en forêt de la Coubre.

Salons – Evénements
Nature Environnement 17 a été présent à la foire écologique d'Aytré (Prairial), au festival Notes en Vert, à la fête du port de La Rochelle, à la fête de la Biodiversité à Lagord et au CDDP de La Rochelle.

Réunion Adhérents : Afin d'informer et d'impliquer les adhérents dans les activités de l'association, l'antenne de Saintes organise la réunion de ses adhérents tous les derniers mercredis du mois (excepté en juillet et en août).

Sorties, Conférences et Stands :
(hors projets pédagogiques et sorties animées par l'antenne de Saintes cf. page suivante)

- 19 janvier : L'avifaune hivernante de l'île de Ré
- 23 mars : Eveil printanier dans les parcs rochelais
- 28 mars : Fréquence grenouille
- 18 mai : La Nature Autrement à Cravans
- 25 mai : Découverte du Marais poitevin à pied
- 15 juin : Découverte du Marais poitevin en canoë
- 9 juillet : Soirée Curieux de Nature à La Rochelle « L'aire marine protégée de la baie de Monterey »
- 30 août : Découverte floristique et faunistique entre vergers et prairies en vallée de la Seugne
- 5 octobre : Balade nature à Villeneuve les Salines
- 15 octobre : Champignons, fruits de la forêt et recherche du Carabe d'Espagne
- 17 octobre : Conférence Route de la soie, voyage au pays de la tortue des steppes.
- 23 octobre : Soirée Curieux de Nature de La Rochelle « Paysages et fonds marins de la Grande Ile de l'archipel d'Hawaii »

L'association est membre de plusieurs réseaux d'acteurs d'éducation à l'environnement :
- **RADDAR** (Réseau des Acteurs du développement Durable de l'Agglomération Rochelaise) ;
- **RENET** (Réseau d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Territoire Marais Poitevin) ;
- **Graine Poitou-Charentes** (membre et administrateur).

4. Antenne de Saintes

Nous présentons ici l'antenne de NE 17 pour la ville de Saintes et la Saintonge, dont le local se trouve à la Maison des Associations, 31, rue du Cormier (seule antenne de l'association)

À Saintes, notre antenne de bénévoles, dont 5 membres du comité directeur, travaille avec une certaine autonomie.

Les permanences tous les mercredi matin fonctionnent bien nous faisons un roulement de 7 personnes à notre local de la MDA, de 10h à12h.

L'année 2014 nous avons organisé des soirées conférence/diaporama sur différents thèmes :

- *Mardi 18 Février 2014* : Regards sur l'Arizona
- *Lundi 26 Mai 2014* : L'insolite Californie du Nord
- *Vendredi 26 Septembre 2014*: Les Rapaces nocturnes
- *Vendredi 21 Novembre 2014* : Les Reptiles d'ici et d'ailleurs

Nous organisons et participons également à des sorties et animations :

- *Dimanche 23 Février 2014* : Promenade naturaliste en milieu forestier
- *Dimanche 13 Avril 2014* : Sortie printanière en vallée du Bruant
- *Dimanche 11 Mai 2014* : Dynamique dunaire en presqu'île d'Arvert
- *Samedi 31 Mai 2014* : Journées au jardin - Le jardin public et la Coulée verte à Saintes
- *Samedi 28 Juin 2014* : Découverte des Plâtrières de Nantillé
- *Samedi 30 Août 2014* : Sortie à Colombiers sur la diversité et la biodiversité du site
- *Samedi 20 Septembre 2014* : Sortie Brame du Cerf et du paysage dunaire de la Coubre
- *Samedi 20 Septembre 2014* :Journées du Patrimoine : inauguration aux Jardins de l'Hostellerie à Saintes
- *Dimanche 21 Septembre 2014* : Sortie en gabare sur la Charente et découverte du fleuve et de la prairie de la Palu à Saintes
- *Mercredi 15 Octobre 2014* : Sortie champignons en forêt de Pons

- *Dimanche 18 Mai 2014* : Tenue d'un stand "La nature autrement à Cravans" une fête de la nature au cœur de la nature
- *Vendredi, Samedi & Dimanche 5 – 7 Septembre 2014* : Tenue d'un stand au forum des Associations à SAINTES

Tous les mois nous organisons une réunion de nos adhérents de l'antenne de Saintes.

En 2014, dans le cadre de la Semaine bleue des personnes âgées, organisée par le Conseil Général, nous avons présenté, avec le conseil des Sages, un diaporama sur La Route de la Soie en Ouzbekistan – l'EHPAD de la Providence en redemande, et des appels sont lancés pour la Semaine Bleue 2015.

Nous avons participé au montage du dossier sur le projet de la Réserve Naturelle régionale du site de la Palu à Saintes compte tenu de sa richesse en biodiversité, exceptionnelle en zone urbaine – Intérêt scientifique, éducatif et pédagogique - dossier actuellement à la Région.

Enfin, depuis des années, des articles sur la faune et la flore de notre région dans le magazine de la ville de Saintes.

PRESERVER / GERER

Dans le cadre de son engagement dans la protection des espèces et de leurs milieux, l'association a en charge **la gestion de plusieurs espaces naturels** :

- une Réserve Naturelle Régionale : La Massonne. Elle est gérée par Nature Environnement 17 avec le soutien de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (co-gestion), et en lien direct avec les propriétaires de la réserve.
- le Marais de La Brûlée (Cirée d'Aunis), dans le Marais de Rochefort
- le Grand et le Petit Bariteau (Saint Sornin), dans le Marais de Brouage

1. La Réserve Naturelle Régionale de La Massonne

Thomas DUPEYRON / Sandra LABORDE / Maxime LEUCHTMANN

- Au cours de l'année 2014, l'équipe gestionnaire a mis en œuvre le programme d'actions en lien avec le Plan de Gestion 2014-2023 (en cours de validation par la Région Poitou-Charentes).

.

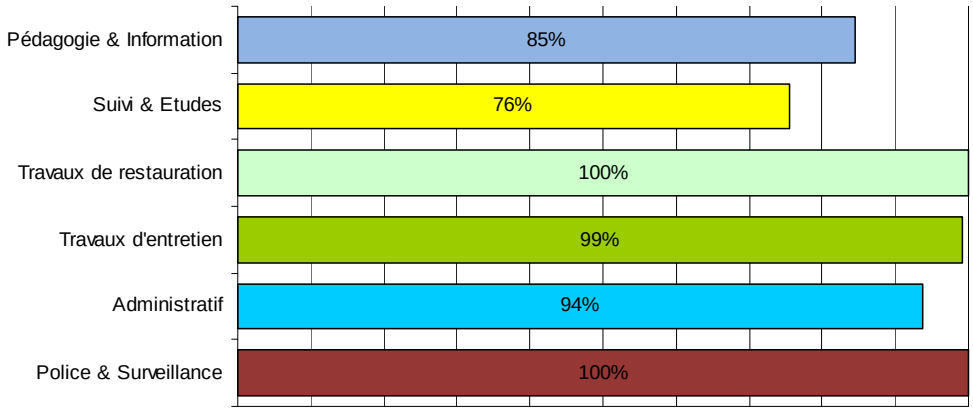

Taux de réalisation du programme d'actions prévisionnel en 2014

- Le programme d'actions 2014 s'est déroulé comme prévu concernant les travaux d'entretien et de restauration des milieux.
- Les actions de surveillance et de « police » ont été menées à 100 % et ont nécessité des temps d'intervention plus importants que prévu, du fait de nombreuses infractions en période de cueillette des champignons, plus particulièrement.
- Les missions d'ordre administratif se sont avérées très consommatrice de temps en 2014, bien que nous n'ayons pas pu réunir le Comité Consultatif comme programmé. Nous avons également dû reporter l'évaluation des potentialités d'accueil de la réserve, cela étant nous n'avons pas augmenté la fréquentation de la réserve cette année 2014.
- Les missions de suivis biologiques prévues pour 2014 ont toutes été mises en œuvre, cependant certains d'entre eux devront être achevés en 2015. La mise en place du tableau de bord environnemental a été reportée, par manque de temps. De même le suivi du paysage et photographique est programmé pour 2015. Enfin, cette année a permis de débuter l'inventaire des champignons de la réserve, grâce à la participation de P. Tanchaud, mycologue sur les départements de Charente-Maritime, Charente et Deux-Sèvres.

En 2014, la RNR La Massonne n'a pas accueilli de stagiaire.
Toutes les animations grand public ont été réalisées.

En 2014, la réserve de La Massonne a bien accueilli la réalisation d'animations scolaires tout au long de l'année, dans le cadre du projet régional « Au cœur des landes ».

1.1 Les actions d'entretien et de restauration sur la RNR :

- Prix Jean Roland

Cette année 2014 a été marquée par le prix Jean ROLAND décerné à la RNR La Massonne pour récompenser l'organisation des transhumances, action réconciliant l'Homme et la Nature.

- Entretien des parcelles de prairies humides par pâturage et fauche

Les 2 transhumances solidaires ont bien été organisées et 200 éco-volontaires ont participé à la conduite du troupeau « aller et retour ».

- Restauration en cours pour la parcelle dite de l'îlot, milieu fermé par la dynamique de la végétation. Les travaux sont organisés sur 3 années.

- Restauration de corridors de déplacements pour la Cistude d'Europe, afin de privilégier le déplacement des femelles vers les sites de pontes situés sur les zones hautes de la réserve et sur des parcelles proches.

- Restauration et entretien des zones de landes et entretien des prairies à Molinie

Localisation des chantiers sur la lande

Zone de lande après plusieurs chantiers de restauration

Entre 2009 et 2013, 3 hectares de landes ont été restaurés sur la zone de « la Montée Gironde ». Depuis, les résultats de ces chantiers nous ont conduits à caractériser des modalités d'intervention différentes selon les secteurs restaurés :

- les secteurs à Fougère aigle
- les layons restaurés laissent place à des zones à *Molinia caerulea*
- les zones de landes rajeunies

- Restauration de la dépression sur substrat tourbeux

Ce chantier réalisé en novembre 2014 a pour objectif de restaurer les zones de dépressions sur substrat tourbeux, habitat naturel extrêmement rare et menacé tant au niveau régional que national (inscrit à l'Annexe 1 de la Directive habitat).
Ces dépressions présentes sur la réserve, au sein du site des landes de Cadeuil, abritent l'unique station de *Lycopodiella inundata* de Poitou-Charentes.

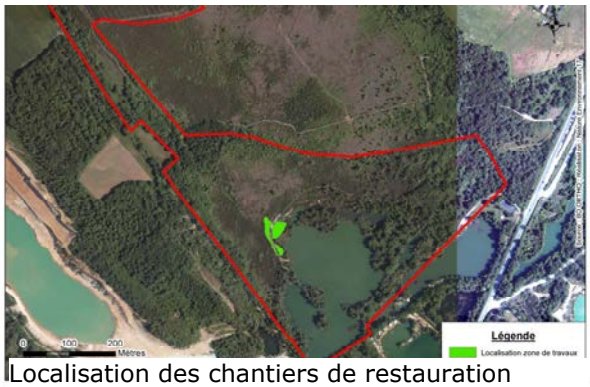

Localisation des chantiers de restauration

Ces travaux de restauration sont prévus en 2 phases (2014 et 2015) et consiste à ouvrir les zones de dépression par élimination des ligneux principalement.

Évolution du chantier de restauration de la zone para-tourbeuse

- Restauration de mares forestières
5 mares ont été restaurées manuellement. Cette intervention réalisée à trois personnes a consisté à curer le fond des mares et profiler les berges.

- Entretien d'une zone de clairière au cœur du Bois de la Rouillasse

- Gestion et surveillance des niveaux d'eau du canal St Symphorien et des fossés tertiaires
Cette surveillance est réalisée toutes les semaines sur l'ensemble du réseau de la réserve. Tous les mois, les niveaux d'eau sont mesurés.

Les connexions entre le canal et trois fossés se font par des buses avec rehausses, disposées afin de maintenir l'eau dans les fossés et les dépressions des prairies le plus longtemps possible (jusqu'au mois de juin).

- Gestion des arbres dangereux

Il n'existe pas d'actions de gestion sur les boisements de la réserve. Nos interventions correspondent à des travaux de sécurisation du site, sur les arbres dangereux et menaçants.

- Gestion de la Jussie

Les opérations d'arrachage manuel des années précédentes ont été très positives puisque cette année, seules quelques boutures ont été ramassées. Aucun foyer de Jussie n'a été observé au sein de la réserve, seul un fossé en limite ouest reste à « gérer ». Les barrages flottants « anti-Jussie » permettent d'isoler les fossés de la réserve. La réussite de la lutte contre la Jussie sur le canal et les fossés de la réserve devrait nous permettre d'initier un projet de partage d'expérience avec les propriétaires de parcelles voisines et le syndicat de marais afin de mettre en place un mode de gestion raisonnée à plus grande échelle.

1.2 Études et suivis écologiques

- Suivi hydraulique

Le suivi des niveaux d'eau, des périodes d'assecs et de l'état des connexions de fossés permet d'ajuster les modalités de gestion et la quantité d'eau au sein du réseau de fossés et des dépressions humides du marais.
Les relevés 2014 concernent le réseau de fossés secondaire (canal de Saint-Symphorien) et tertiaires de la zone de marais (Marais de Brouage).
A ces relevés est associée l'observation hebdomadaire des niveaux d'eau afin de gérer les quantités au sein du réseau tertiaire, par manipulation des rehausses. Cette action permet de conserver des niveaux d'eau au sein des parcelles de marais et plus particulièrement dans les dépressions humides accueillant les habitats et les espèces patrimoniales telle que *Ranunculus ophioglossifolius*.

Le suivi des périodes d'assec au sein du réseau tertiaire permet de suivre la fluctuation des quantités d'eau dans les fossés.

En 2014, la pluviométrie et les niveaux d'eau haut du canal Saint-Symphorien ont permis de conserver l'ensemble du réseau de fossés tertiaires et les dépressions humides en eau, toute l'année.

- Suivi des rhopalocères

33 espèces ont été inventoriées sur la totalité des transects (ces espèces sont listées dans le tableau **2**. Parmi elles, les plus représentées appartiennent à la famille des *Nymphalidae* (43%). Viennent ensuite les espèces de la famille des *Lycaenidae* (21%), des *Pieridae* (18%), des *Hesperidae* (12%) et des *Papilionidae* (6%) (figure **2**).

En comparant les proportions obtenues sur la réserve à celles calculées à l'échelle du département de la Charente-Maritime, on observe une légère surreprésentation des *Pieridae*. De nombreuses espèces de cette famille sont vagiles, voire migratrice et ubiquistes. Leur détection est de ce fait facilitée. Au contraire, certains *Lycaenidae* présentent des rayons de déplacements beaucoup plus réduits. Ces derniers sont alors

moins détectables. Pour ces raisons, les légères divergences observées sont sans doute, au moins en partie, imputables à un défaut d'exhaustivité des inventaires par la méthode des transects.

Les 2 espèces les plus représentées (22 transects sur 25) sont le Myrtil *Maniola jurtina* et l'Amaryllis *Pyronia tithonus*. Elles ont été retrouvées sur une gamme de milieux très variés à l'inverse de l'Aurore *Anthocharis cardamines* ou du Demi-deuil *Melanargia galathea* que l'on retrouve essentiellement sur les milieux prairiaux mésophiles à humides. Seul le Cuivré des marais *Lycaena dispar* bénéficie d'un statut de protection national et est inscrit à la liste des espèces d'intérêt communautaire.

Lycaena dispar
Observation du 5 juin 2014, en dehors du protocole

<u>- Suivi de 3 habitats prioritaires</u>

Le suivi phytosociologique de 3 habitats prioritaires a été mis en place en 2014 il concerne la lande humide, les dépressions sur substrat tourbeux et les Moliniaie. Ces habitats humides abritent des espèces floristiques rares et fortement menacées.
Ce suivi est réalisé en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique et se poursuivra en 2015.

<u>- Suivi de la flore patrimoniale</u>

En 2014, le suivi de la flore patrimoniale a permis de localiser 50 stations de 15 espèces à fort enjeu tant à l'échelle locale, régionale, nationale et communautaire.
La réserve abrite 25 espèces patrimoniales, aussi le suivi de cette flore sera finalisé en 2015 pour les 10 espèces manquantes à ce suivi 2014.
Du fait du nouveau périmètre de la réserve naturelle, de nouvelles espèces ont été recensées lors de cette première phase de suivi. Elles se situent sur la zone de l'Etang des Coudres, hormis *Spiranthes aestivalis* qui est présente également sur la propriété de La Massonne et était inconnue en 2008.
Le graphique ci-dessus montre que la majorité des espèces patrimoniales de la réserve sont inféodées aux milieux humides. Les habitats les plus représentatifs sont les landes humides, les prairies humides du marais de Brouage et les dépressions sur substrat tourbeux. Nous savons également que le boisement humide concentre de nombreuses stations d'espèces patrimoniales.

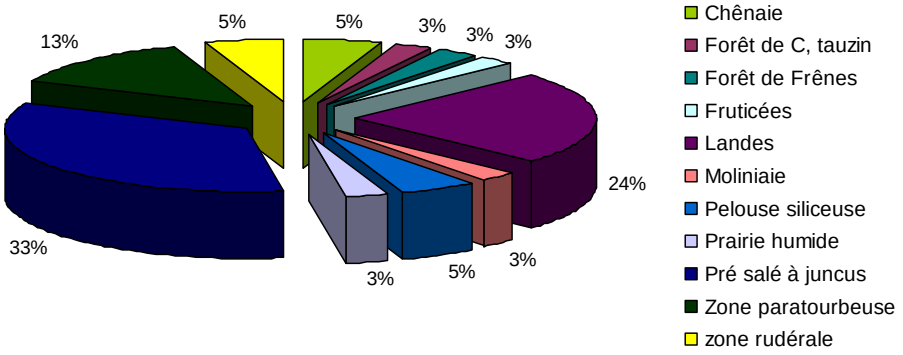

Répartition de la flore patrimoniale en fonction des habitats naturels

- Étude et suivi de l'Iris de Sibérie

L'Iris de Sibérie présente un enjeu patrimonial majeur sur le site de la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne. Pour cette raison, les stations font l'objet d'un suivi exhaustif : localisation très précise des couronnes, évaluation du nombre de pieds et de fleurs.
Deux nouvelles stations ont été observées dans le périmètre de la réserve : proche de l'étang de La Massonne, la première présente 27 tiges dont une tiges fleurie (4 fleurs) et la seconde sur la zone de la Montée Gironde possède 9 tiges en fleurs. La station localisée sur le bord du chemin communal de « coupe-gorge » n'a pas pu être observée cette année, du fait d'une coupe des bernes pendant la période de floraison.

- Suivi des amphibiens

L'essentiel des pontes a été observé dans les prairies du Marais de Brouage situées au nord de la D118 (figures 2 et 3). Le 7 février, ces parcelles hébergeaient, à l'exception d'une ponte située dans une dépression forestière aux abords de l'étang des Coudres, toues les pontes de la réserve. Lors du second passage, d'autres milieux aquatiques de ces prairies avaient été utilisés pour la ponte. A chaque fois, l'essentiel des pontes est concentré sur la plus grande des dépressions humides de la réserve. Elle hébergeait respectivement 89 et 82 % des pontes présentes sur la réserve lors du premier et du second passage (tableau 1).

- Suivi des populations d'Amphibiens à l'aide d'Amphicapts

Le relevé des pièges a permis de contacter 4 espèces d'Amphibiens, alors que le Crapaud épineux *Bufo spinosus* et la salamandre tachetée *Salamandra salamandra*, non capturés, avaient été contactés lors des prospections visuelles et acoustiques du début de saison.
A l'exception des espèces du complexe des Grenouilles vertes *Pelophylax sp.*, plus tardives que les espèces contactées lors du premier passage à vue, et du Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*, dont la présence contemporaine sur la réserve reste incertaine, toutes les espèces connues sur la réserve ont été contactées au moins une fois. En revanche, elles l'ont été dans des proportions trop faibles pour permettre des analyses.
Les milieux aquatiques de la réserve apparaissent globalement assez peu favorables à la reproduction des Amphibiens. Les principaux facteurs limitants sont liés à la prolifération d'espèces exotiques (poissons, écrevisses) qui rentrent en concurrence directe avec bon nombre d'Amphibiens, qui en sont des prédateurs, ou qui impactent leurs milieux de reproduction en faucardant la végétation aquatique par exemple. La présence massive d'écrevisses représente même, dans certains milieux, un obstacle à la mise en œuvre du protocole, les Amphibiens susceptibles d'être capturés devenant des proies systématiques lorsqu'ils sont capturés dans les mêmes pièges que de nombreuses écrevisses.

- Inventaire de la fonge de la RNR de La Massonne

En 2014, M. Patrice TANCHAUD a poursuivi un inventaire des champignons de la réserve. Les espèces de champignons, observés lors de divers passages depuis l'automne 2010, sont des espèces paraissant inconnues, nouvelles ou rares pour la région. De nombreuses espèces communes n'ont pas été notées lors des différentes herborisations. 213 espèces ont été recensées, dont pas moins de 27 "rares et intéressantes" pourraient faire partie des listes rouges (espèces à protéger). Selon P. TANCHAUD, mycologue *: « Au-delà des espèces, il est bien évident que ce sont les stations et la nature environnante qui sont à protéger, ces champignons ne doivent leur présence qu'à l'humidité permanente, typique des zones humides où l'aulne est souvent majoritaire ».*

- Programme « STOC Capture »

Le STOC Capture (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) par le baguage est un programme national élaboré par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO – MNHN).
Ce programme, comme toutes les activités de baguage des oiseaux, est strictement règlementé et ne peut être réalisé que par un bagueur agréé par le CRBPO. En effet, cette activité nécessite une autorisation de dérogation portant sur la capture des espèces d'oiseaux, protégés ou non.
Chaque bagueur titulaire d'un permis à jour peut ainsi s'inscrire dans cette démarche nationale à condition d'en respecter les modalités de mise en œuvre et d'assurer une régularité dans le suivi.
Au niveau national, ce programme a été initié en 1989 et se poursuit à l'identique depuis.
Précisons que sur la RNR de La Massonne, un premier suivi STOC Capture avait été mis en place en 2005 sur une zone de prairies humides, suivi malheureusement arrêté suite au départ du bagueur de l'association de l'époque.
Depuis cette année, ce suivi STOC a lieu dans la zone de lande sèche à l'ouest de la RNR.

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) prise au filet
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Les objectifs du STOC Capture sont de documenter sur le long terme, et à l'échelle nationale, le fonctionnement démographique des populations d'oiseaux communs, et l'influence des variations climatiques et d'habitat. L'avantage de ce protocole, de par son plan de suivi et sa forte standardisation de l'effort et des procédures de capture, est qu'il assure la collecte de données pouvant répondre à de nombreux objectifs scientifiques. Les processus démographiques qui peuvent ainsi être documentés avec ce protocole sont les suivants :

- la survie locale,
- le recrutement (local et par immigration),
- les effectifs locaux annuels et leurs variations inter-annuelles,
- l'indice de productivité, défini comme le pourcentage de jeunes (1A et Pullus) parmi les individus d'âge connu capturés au cours d'un printemps, et la phénologie de reproduction, se déterminent à partir de l'âge-ratio,
- la structure en âge de la population d'oiseaux adultes, pour les espèces où l'on distingue les nouvelles recrues (2A) des autres adultes (+2A),

- la sexe-ratio adulte,
- la taille et la condition corporelle des individus, si les relevés biométriques sont effectués de manière systématique,
- le pourcentage d'individus émigrants temporairement de la population,
- le pourcentage d'individus en transit dans la population (migrateurs tardifs ou individus non cantonnés par exemple.).

Lors de cette première année de réalisation du programme STOC Capture sur la zone étudiée, 4 sessions ont été réalisées, les 15 et 29 mai, le 12 juin et le 17 juillet 2014.

Le tableau ci-dessous dresse le bilan du nombre d'individus capturés lors de chaque session de capture. Au total, ce sont 185 oiseaux (baguages et contrôles) de 17 espèces qui ont été capturés sur la réserve naturelle en période de reproduction durant l'année 2014.

Nom latin	Nom vernaculaire	15/05/2014	29/05/2014	12/06/2014	17/07/2014	TOTAL
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	6	6	13	32	57
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	12	4	8	4	28
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	5	6		9	20
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	1	2	9	7	19
Erithacus rubecula	Rougegorge familier	2	6	4	4	16
Prunella modularis	Accenteur mouchet	3		4	2	9
Sylvia borin	Fauvette des jardins	1	5	2	1	9
Parus major	Mésange charbonnière	3		2		5
Emberiza citrinella	Bruant jaune	1	2	1		4
Fringilla coelebs	Pinson des arbres		2	2		4
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	1		2	1	4
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	1		1	1	3
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue			1	1	2
Turdus merula	Merle noir		1		1	2
Anthus trivialis	Pipit des arbres		1			1
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant		1			1
Cettia cetti	Bouscarle de Cetti				1	1
TOTAL		**36**	**36**	**49**	**64**	**185**

Les espèces les plus capturées lors du STOC sont la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), l'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) et le Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*).

Démaillage et baguage d'une Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
© *MAXIME LEUCHTMANN*

- Programme « Phénologie migratoire »

Ce programme de baguage, coordonné lui aussi par le CRBPO vise a caractériser et quantifier sur le long terme la phénologie migratoire des passereaux communs en France. De par sa position géographique stratégique sur la voie de migration occidentale du Paléarctique occidental, le suivi en France des dates de migration des passereaux permet de documenter la phénologie migratoire pour un grand nombre d'espèces se reproduisant en France et en Europe de l'Ouest et du Nord-Est. Ce programme contribue à évaluer l'évolution sur le long terme de la distribution temporelle du flux migratoire.
C'est ainsi qu'une session de baguage hebdomadaire a eu lieu d'août à début novembre en bordure des étangs des Coudres au sud de la RNR (site nouvellement intégré à la RNR).
Le bilan de ces opérations est toujours en cours mais ce sont plus de 1200 oiseaux qui ont été bagués, en majorité des Fauvettes à tête noire (*Sylvia atricapilla*). Notons toutefois les captures de 2 Pouillots à grand sourcils (*Phylloscopus inornatus*), espèce sibérienne plutôt rare dans nos contrées mais dont la France a vu un exceptionnel afflux cette année !
Faute de moyens suffisants, ce suivi a été entièrement réalisé bénévolement, il en sera de même en 2015. Nous tenons à remercier Olivier Allenou (bagueur au CREN) pour son aide pour assurer la tenue hebdomadaire de la station de baguage durant ces 3 mois.

Pouillot à grands sourcils (*Phylloscopus inornatus*) et Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)
© *MAXIME LEUCHTMANN*

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) et Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)
© *MAXIME LEUCHTMANN*

1.3 Accueil, pédagogie et communication

- «Sur les sentiers de La Massonne… »

Cette année 2014 est la première fois que nous n'accueillons pas plus de 100 personnes sur le site, depuis la première organisation de cet évènement en 2007.

Flyer d'invitation "Sur les sentiers de La Massonne..."

- Sorties grand public

- 2 février 2014 : « Journée Mondiale des Zones Humides »

Organisée dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, cette sortie a permis de faire découvrir ou redécouvrir les différents paysages de cette réserve naturelle à plus de 30 personnes.
Nos échanges et discussions ont suivi le fil conducteur de « l'agriculture en zones humides ».

- 30 avril 2014 : la sortie a été annulée pour cause d'intempéries.

- 18 mai 2014 : accueil d'un groupe de bénévoles scientifiques du Muséum d'Histoires Naturelles

- 07 juin 2014 : une personne a participé à cette sortie de découverte de la flore et des différents milieux qui composent la RNR.

- 02 octobre 2014 : accueil d'un groupe du Comité Rochefort - Fouras de la Société des Membres de Légion d'Honneur.

- 11 octobre 2014 : cette sortie consacrée à l'observation des oiseaux migrateurs n'a accueilli que 2 personnes (sortie non annulée malgré une mauvaise météo).

La Réserve Naturelle Régionale de la Massonne, dans le cadre du contrat d'objectif régional sur les Landes, a accueilli 6 classes de primaire, des écoles de Saint-Sornin, le Gua et Nieulle-sur-Seudre. Les 150 enfants sont venus sur la réserve pour découvrir la biodiversité de la lande au printemps.

Sortie du 2 octobre 2014

Projet financé par la Région Poitou-Charentes, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Union Européenne.

2. Le Marais de la Brûlée

Thomas DUPEYRON / Sandra LABORDE

D'importants travaux de restauration de la parcelle C21 ont eu lieu : débroussaillage mécanique avec exportation de la matière. La portance du sol étant cette année assez faible, nous avons donc réalisé un broyage avec débroussailleuse à dos !

Les parcelles C21 et C22 ont toutes les deux été pâturées d'août à septembre. Le pâturage étant très extensif, il a fallu procéder à un broyage mécanique sur la parcelle C22.

Un chantier de retrait manuel de la Jussie a eu lieu en août afin de contenir cette espèce envahissante qui prolifère au sein du réseau de fossés. Depuis plusieurs années, cette action a contribué à largement faire diminuer les herbiers de Jussie sur les parcelles gérées par NE17.

Une animation printanière a permis d'accueillir 15 personnes et de leur faire découvrir la flore patrimoniale.

3. Le Marais des Bariteaux

Thomas DUPEYRON / Sandra LABORDE

La gestion mise en œuvre concerne la réalisation d'actions en faveur des habitats et des espèces inféodées aux prairies humides (Marais de Brouage). Sur ces parcelles, un pâturage en extensif est mis en place. D'importants travaux de restauration de certaines zones fortement embroussaillées par les prunelliers, ronciers ont également été entrepris. Il est a noté que nous n'avons pas eu cette année de Jussie dans les fossés de ceinture des différentes parcelles. Les berges ont été assez abîmées par les galeries faites par les ragondins. Le broyage des refus de pâture à proximité des fossés a donc été fait à la débroussailleuse à dos au détriment du broyage mécanique (tracteur + broyeur).

Projet financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

REPRESENTER / DEFENDRE

La cellule juridique, composée de sept bénévoles et d'une salariée, veille au **respect du droit de l'environnement**.

Par ailleurs, en sa qualité de **représentant de la société civile**, Nature Environnement 17 se doit de participer au débat public et à l'élaboration des décisions ayant une incidence sur l'environnement.

1. Cellule juridique

Cécile GUENON

La cellule juridique a suivi cette année encore une soixantaine de dossiers.
Voici quelques résultats notables pour l'année 2014 :

1.1 Protection de la nature :

-Désignation de 3 sites Natura 2000 :
L'intégration d'un site dans le réseau Natura 2000 se décompose en 3 étapes : premièrement, l'État établit une liste de sites éligibles au statut de zones spéciales de conservation. La Commission européenne retient parmi ceux-ci les sites qu'elle estime d'importance communautaire (les SIC). A partir de là, les États sont tenus de désigner les SIC de leur territoire comme ZSC et ce dans un délia maximal de six ans.

Or le gouvernement ne dispose pas d'une grande marge de manœuvre pour opérer ces désignations. En effet, comme le rappelle le Tribunal administratif de Poitiers dans une décision du 7 mai 2014, le Ministre de l'écologie est tenu de désigner en ZSC les SIC retenus par la commission européenne.

Nature Environnement 17 avait demandé l'annulation du refus du Ministre de désigner trois SIC situés en Charente-Maritime (Pertuis Charentais ; Vallée de la Dronne de Brantome à sa confluence avec l'Isle ; Marais de Braud et Saint Louis et de Saint Ciers sur Gironde) et obtient gain de cause puisque le juge a ordonné la désignation des sites sous 2 mois sous astreinte de 100€ par jour de retard.

-Drainage de zones humides :
Les opérations de drainage de marais sont très néfastes pour l'environnement. Notre association estime qu'elles doivent être considérées comme un assèchement de zone humide et doivent, à ce titre, être soumises à autorisation.

Ainsi, lorsqu'un agriculteur a déposé un dossier de déclaration pour la pose d'un système de drainage (tuyaux percés enterrés et reliés à une pompe) sur une surface de 88,39ha dans le marais poitevin et que la préfecture ne s'y est pas opposée (ou n'a pas demandé le dépôt d'une demande d'autorisation), NE17 a attaqué cette décision.

Dans une décision du 9 avril 2014, le juge du tribunal administratif donne raison à Nature Environnement 17 et reconnaît que la pose de drains ne se réduit pas à une opération de drainage, mais constitue une opération qui a pour but de modifier l'apparence géomorphologique des sols et d'accroître l'assèchement de la zone de marais.
Le dossier est désormais devant la cour administrative d'appel et devrait être jugé dans le courant de l'année 2015, avec, nous l'espérons, une confirmation de cette position.
Ce serait alors une vraie victoire pour notre association qui veut lutter plus intensément contre les drainages massifs du marais poitevin et des marais littoraux.

Cette avancée au plan administratif permettrait de poursuivre au pénal les drainages « sauvages », c'est à dire effectués sans aucune déclaration ou autorisation et qui sont nombreux chaque année. Jusqu'ici, en l'absence de position claire du juge administratif, ces procédures étaient classées sans suite.

1.2 Pollutions et nuisances :

-Abandon de déchets du BTP en zone humide :
La société Eurovia Poitou-Charentes Limousin a été condamnée pour avoir déversé plusieurs centaines de m^3 de déchets du BTP dans deux mares situées en zone Natura 2000. Les faits avaient été commis avec la complicité de l'usufruitier de la parcelle qui y ajoutait ses propres ordures.
Or, si le particulier avait été poursuivi et condamné pour ces faits en 2011, la société Eurovia n'avait pas été inquiétée. Et ce malgré les déclarations de ses employés reconnaissant l'aubaine que représentait la possibilité d'abandonner ces déchets à proximité du chantier.

De fait, la société qui exerce également des activités de recyclage de déchets du BTP connaît le coût de leur mise en décharge et ne se gène pas pour le facturer à son client, même si elle s'en débarrasse ailleurs.

Eurovia avait donc été oubliée... ou presque. En 2014, Nature Environnement 17 l'assigne devant le tribunal d'instance de Rochefort et obtient la reconnaissance de sa responsabilité, s'appuyant sur la violation de ses obligations particulières en tant que professionnel, et la condamnation à lui verser des dommages et intérêts.

Nature Environnement 17 avait sollicité la condamnation de la société à la publication de la décision, mais le juge l'a refusé, laissant à l'association la charge de médiatiser la décision. Si les médias locaux étaient effectivement ravis de pouvoir parler des exactions d'une entreprise aussi connue qu'Eurovia, cette affaire a également permis de rappeler, puisqu'il le faut, que les marais ne sont pas des poubelles et que les associations veillent...

1.3 Urbanisme littoral :

-Aménagements illégaux sur la plage
Un restaurant déguisé en « cabane » de plage a fait l'objet de travaux d'aménagements : extension de la terrasse, fermeture... mais ces travaux ont été entrepris sans autorisation d'urbanisme.
Un permis de construire aurait par ailleurs été impossible à obtenir puisque la « cabane » se trouve dans la bande littorale des 100 m où tout aménagement nouveau est interdit.

Pourtant le maire refusait d'agir et de sanctionner le propriétaire du restaurant. Aussi, Nature Environnement 17 a introduit une action devant le juge des référés, seule action à même de faire stopper directement l'illégalité de la situation, et a obtenu du juge une injonction de démolir ces aménagements nouveaux, sous astreinte.

Les aménageurs ont fait appel et comptent bien rouvrir dès le printemps, mais NE17 n'en démordra pas.

Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement et le travail qu'ils fournissent année après année...

2. Commissions et groupes de travail

Membres du Comité Directeur et bénévoles

De nombreux bénévoles et salariés de l'association assurent la représentation administrative de l'association auprès d'une centaine de commissions ou groupes de travail où ils ont la charge d'exprimer les positions de l'association.

A titre d'exemple, nous participons :

- au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (*Maxime LEUCHTMANN*). Le CSRPN via ses membres est chargé de donner des avis sur différents dossiers liés à la protection de la nature (DOCOB Natura 2000, Plans de gestion des sites naturels, études scientifiques, aménagement du territoire, etc.).
- au Conseil Scientifique des Réserves Naturelles Nationales de Charente-Maritime (*Maxime LEUCHTMANN*). Il est chargé de donner des avis sur différents sujets qui concernent la gestion des Réserves Naturelles Nationales de Charente-Maritime (RN des Marais d'Yves, de Moëze-Oléron, et de Lilleau des Niges).

2.1 Point sur les Risques Industriels Sanitaires et Technologiques

René BARTHE

Depuis la dernière Assemblé Générale d'Avril 2014, NE17 a poursuivi son action départementale sur plan des risques industriels et sanitaires, confronté à une tendance à la déréglementation administrative concernant tout d'abord les installations classées pour l'environnement (ICPE) où l'on voit peu à peu des sites industriels passer du régime de l'autorisation préfectorale à la simple déclaration voire l'enregistrement, ce qui complique notablement la tâche de ceux qui veillent au respect de l'environnement. Relance de l'économie oblige ! Seuls les sites classés SEVESO II restent sous la surveillance plus étroite des services de l'État.

<u>- Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques:</u>
Le seul moyen efficace de surveillance des dossiers de demande d'exploitation de site industriel reste le CODERST (Conseil Départemental pour l'Environnement, les Risques Sanitaires et Technologiques), instance préfectorale au sein duquel notre association peut intervenir, donner un avis ou émettre des propositions, mais où le souci environnemental demeure encore minoritaire.
Ainsi NE17 a pu siéger dans 9 des 10 réunions de cette instance qui se sont tenues ces 12 derniers mois à la Préfecture de La Rochelle et au cours desquelles les dossiers suivants ont fait l'objet de réactions de la part de NE17 :

- **Dossier Société Rochelaise d'Enrobés (S.R.E.)** : Suite aux efforts des associations St Rogatien Nature et NE17, l'Arrêté Préfectoral du 8 Juillet 2014 concernant la SRE (bien que ne nous satisfaisant pas au plan surveillance des rejets) a imposé à cette dernière l'utilisation du gaz naturel en lieu et place du fioul lourd dans ses procédés de combustion des enrobés à chaud, ce qui va considérablement diminuer les rejets toxiques et cancérigènes (HAP et Btex) de cette ICPE dans l'atmosphère, évitant les problèmes sanitaires qu'on a pu voir apparaître ces dernières années et dont nous demandons l'analyse des causes par l'ARS. A suivre donc.

- **Incinérateur d'Echillais** : Le 02 Octobre dernier le CODERST, malgré l'opposition de 6 de ses membres, y compris NE17, contre 13 voix pour le projet (dont 2 mandats), rendait un avis favorable au projet d'incinérateur sur la commune d'Echillais , cela en dépit d'une procédure administrative, d'une conduite de l'enquête publique et d'une attitude du SIL plus que contestable. NE 17 ainsi que l'association Rochefort Alerte, souhaitaient une remise à plat du projet et une nouvelle élaboration de ce dernier en toute transparence et en complète concertation avec toutes les parties prenantes en tenant compte de toutes les technologies alternatives pouvant conduire à

d'autres solutions que l'incinération pure et simple des déchets ménagers. Ce ne fut pas le cas. Par conséquent les deux associations préparent un recours contentieux qui sera déposé prochainement.

- **Centre de Transit et de valorisation des Déchets de Chermignac** :

NE17 s'est abstenu sur ce dossier, malgré les amendements au projet proposés par le pétitionnaire, au motif que la multiplicité de ce type de site sur le département ne représente pas une solution à long terme pour l'élimination efficace des déchets. D'autre part la pertinence de ce projet par rapport au plan départemental d'élimination des déchets est loin d'être démontrée. Enfin l'augmentation substantielle du trafic de poids lourds entrant et sortant du site impacte directement et de manière invasive, au plan pollution et nuisances sonores, les villages qu'ils traversent. Le dossier n'est pas clos et des solutions doivent être trouvées au plan local et préfectoral. NE17 suit le dossier.

- **Dossiers d'Autorisation pluriannuelle de dragages des zones portuaires de La Rochelle autorisant les rejets en zone de Pertuis** :

NE17 s'est fermement opposé aux autorisations de dragages, que ce soit dans le port de plaisance ou bien sur la zone portuaire industrielle sous forme de déroctages successifs dans le seul but de pouvoir y faire entrer des navires de commerce d'un tonnage de plus en plus important en toute « méconnaissance » de la spécificité et du fonctionnement des Pertuis charentais. Le site visé pour les rejets de boues et de sédiments étant la fosse du Lavardin au sud de l'ile de Ré. Or, suite au déroctage de l'Anse St Marc (Grand Port Maritime), nous avons pu voir l'impact d'une pollution de type sédimentaire sur les eaux du pertuis, empêchant la photosynthèse du fait d'une accélération de la turbidité des eaux provoquant les dégâts que l'on sait sur la conchyliculture et la mytiliculture.
NE17 avait en 2014, porté plainte contre le Grand Port Maritime pour non respect de l'AP relatif au déroctage de ladite Anse St Marc, plainte qui semble avoir été classée.

-Enquêtes publiques
En 2014, l'association a pris part à 9 enquêtes publiques locales et répondu à 3 consultation du Ministère de l'environnement.
→ *Le suivi de nos positions peut se faire via notre site internet.*

C'est ainsi que pour les dossiers de TANZAC et de MONTPELLIER DE MEDILLAN (exploitation d'une centrale d'enrobés au fioul lourd) nous avons émis un avis défavorable. Il en va de même pour le centre de transit et de valorisation des déchets de Chermignac**,** là aussi l'avis rendu est défavorable pour les raisons citées plus haut.

Enfin, sur un dossier important, celui de l'Autoroute Ferroviaire Ouest Atlantique, imposant l'emploi du réseau ferré électrique à tous les poids lourds nord-européens et français entre le Pas-de-Calais et Tarnos à la frontière espagnole, et bien que nous soyons d'accord sur le principe, nous avons rendu un avis défavorable au motif que RFF, après concertation avec les parties concernées, y compris les représentants des associations de protection de l'environnement, a modifié l'itinéraire initialement choisi pour notre région, à savoir POITIERS-ANGOULEME-BORDEAUX, y substituant celui de POITIERS-NIORT-SAINTES-BORDEAUX qui ne comporte qu'une ligne avec une voie unique non électrifiée, entraînant un changement de traction, ce qui induit un ralentissement substantiel de l'acheminement des marchandises avec un financement supplémentaire important afin de mettre cette ligne aux normes sans compter les ouvrages d'art à ériger pour recevoir des trains de 1050m de long à terme. Les niveaux d'enjeux sur le parcours étaient, de plus, classés « forts » par l'Etude d'impact mentionnant la présence de zones Natura 2000, de zones de nappes aquifères et pour couronner le tout, la présence de 2 sites SEVESO Seuil Haut. Nous ne pouvions accepter ce projet en l'état pour le tracé courant sur le Poitou-Charentes alors qu'il existait déjà

une ligne électrifiée et tout à fait apte à recevoir ce type de convois ferroviaires. Les associations de PCN ont aussi rendu un avis allant dans le même sens.

-Commissions de suivi de sites (CSS)
NE17 a aussi représenté les populations et fait valoir leurs droits dans toutes les réunions des Commissions de Suivi de Site (CSS) autour des 5 sites classés SEVESO Seuil Haut avec servitudes d'utilités publiques. A savoir :

- Le site emplisseur BUTAGAZ-SHELL de Le Douhet,
- Le site RHODIA Opérations, les sites PICOTY
- SDLP (stockages d'hydrocarbures) sur La Rochelle,
- L'entreprise SIMAFEX (Chimie fine) à MARANS.

Pour tous ces sites classés, les réunions de CSS ont permis de finaliser les prescriptions imposées par les Plan de Prévention des Risques Technologiques(PPRT) et notamment pour le site de le Douhet, qui a fait l'objet du 1er PPRT sur le département, de mettre au point un système d'assistance financière aux riverains à qui il a été imposé des mesures de renforcement de leurs habitations en cas d'accident provoqué par l'ICPE, ces derniers devant initialement faire l'avance des sommes nécessaires aux travaux. Nous nous sommes élevés contre cette mesure injuste, car imposant de la sorte une double peine aux riverains de ces sites vivant tous les jours avec le risque d'un accident industriel. Nos demandes ont été entendues mais il reste du chemin à parcourir sachant que les riverains disposent de 5 ans maximum après approbation du PPRT pour effectuer les travaux prescrits. Les avancées obtenues sur le site de Le Douhet feront jurisprudence pour les 4 autres sites du département.

-Visites de sites industriels :
Nous avons aussi poursuivi notre démarche consistant à demander aux gérants d'ICPE de visiter leur site de manière à ca que notre association puisse avoir une vision claire des installations et des mesures de maîtrise des risques mises en œuvre par l'industriel. Ainsi nous avons pu découvrir les sites de SDLP, de SICA-ATLANTIQUE, énorme centre de stockages en silos de grains, et enfin le nouveau site d'ENVIROCAT (fabrication d'agro carburants)tous situés à proximité du Grand port Maritime de LA Rochelle et utilisant les infrastructures de ce dernier pour leur approvisionnement.

Ces visites nous ont révélé combien le site portuaire de La Rochelle est sensible au plan risques technologiques et que le scénario effet domino sur un tel site ne peut être écarté. C'est pourquoi NATURE ENVIRONNEMENT 17 à demandé au Préfet que soit mis en place un PPRT global pour toutes les activités industrielles à risque sur le site de La Rochelle y compris le Grand Port Maritime.

-Reportage :
Enfin, NE 17 a participé, avec l'association St Rogatien Nature, à la réalisation d'un reportage télévisé de France 2 pour l'émission « Envoyé Spécial », traitant des dangers liés aux centrales d'enrobés à chaud et leurs effets sur la santé publique et la pollution atmosphérique. Ces centrales appartiennent aux grands groupes de travaux publics EUROVIA, EIFFAGE ou SCREG, qui pour certains ont déjà fait l'objet de condamnations pour faute grave à l'encontre de la santé de leurs personnels.
L'émission paraîtra prochainement sur la chaîne nationale.

-Perspectives pour l'année 2015
Outre les actions entamées en début d'année et qui seront menées à terme, nous allons devoir aussi nous intéresser de plus près au traitement des problèmes de pollution atmosphérique en milieu urbain par les autorités administratives, notamment en ce qui concerne les pics de pollution aux particules fines, au dioxyde d'azote et à l'ozone et à la

manière dont peuvent être mis en place les Plans Atmosphère (PAP) qui sont rarement mis en œuvre par l'Etat dans la mesure où ils se heurtent aux lobby industriel. Devant l'augmentation constante de ces phénomènes de pics de pollution qui touchent souvent jusqu'à la moitié du pays, c'est aux risques de pollution chroniques qu'il faut s'attaquer afin de protéger durablement notre atmosphère.
Enfin, l'augmentation des réseaux téléphoniques portables, l'agrandissement des réseaux électrifiés SNCF, LGV etc…, nous amènent à nous pencher sur les dangers que font courir aux populations, qu'elles soient urbaines ou rurales, les ondes électromagnétiques. Nous travaillons aussi sur ce sujet (législation, mesures de protections) et ne manqueront pas d'évoquer ce problème, à chaque fois qu'il sera nécessaire, lors de l'étude des dossiers qui nous sont soumis pour étude et avis dans le cadre du CODERST, tout en veillant aux plaintes des particuliers dans ce domaine.

2.2 Liste des différentes commissions auxquelles l'association participe :

INTITULES	REPRESENTANTS DE L'ASSOCIATION	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Aménagement du territoire		
Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF)	M. PETIT	
Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) :		
- Le Gué d'Alleré	P. PICAUD	J. JOUAN
- Sablonceaux	J-Y PIEL	
- Boresse et Martron	J-C MARTIN	
- Montlieu la Garde et Orignal	J-C MARTIN	
- Forges, le Thou, Aigrefeuille	N. GENDRE	
- Clérac	J-C MARTIN	
- Cravans	G. DANE	
- Dompierre sur mer et Périgny	N. GENDRE	
Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) :		
- Formation "Sites et Paysages"	N. GENDRE	J-P GOUMARD
- Formation "nature"	D. CHEVILLON	N. GENDRE
- Formation "faune sauvage captive"	D. CHEVILLON	M. HYVERNAUD
- Formation "Publicité"	P. PICAUD	M. CORNILLIER
- Formation "carrières"	J-Y PIEL	J-L DEMARCQ
Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)	R. BARTHE	M. PETIT
Comité Départemental d'Orientation Agricole (CDOA)	J-Y PIEL	
Commission Départementales de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA)		E. BOULERNE
Commission consultative de l'environnement de l'environnement de La Rochelle	L. NOËL	P. PICAUD
Commission de Conciliation	G. CHEZEAU	M. PETIT
Commission Plan de Déplacement Urbain de la CdA de La Rochelle	G. CHEZEAU	
Ligne à Grande Vitesse (LGV) Tours-Bordeaux	O.ROQUES	J-C MARTIN

Eau		
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) :		
- Commission Locale de l'Eau (CLE) Boutonne	C. MATARD	
- Commission Locale de l'Eau (CLE) Sèvre Niortaise / Marais Poitevin	P. PICAUD	
- Commission Locale de l'Eau (CLE) Seudre	J-Y PIEL	
Groupe de travail définition des volumes prélevables :		
- Charente aval	C. MATARD	
- Seudre	S. SEGUIN	
Institution du Fleuve Charente SAGE Charente	C. MATARD	S. SEGUIN
Plan de Gestion des Etiages Charente	C. MATARD	S. SEGUIN
Commission territoriale de la Charente	C. MATARD	
Observatoire Départemental de l'Eau (ODE)	C. MATARD - P. PICAUD	
Protocole de gestion des marais :		
- groupes cantonnaux - Sud 17	C. MATARD	N. GENDRE
- groupes cantonnaux - Nord 17	N. GENDRE	
Etude diagnostic du bassin versant de la Gères et de la Devise	P. PICAUD	C. MATARD
CARG'EAU	C. MATARD - P. PICAUD	

Chasse / Faune		
Conseil Départemental de la Santé et de la Protection Animale	M. HYVERNAUD	P. PICAUD
Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDFS)	D. CHEVILLON	J-Y PIEL

Déchets / Industries		
Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques	R. BARTHE	M. PETIT
Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs	R. BARTHE	J-L DEMARCQ
Conseil du développement du Port Atlantique de La Rochelle	R. BARTHE	-
Commissions de Suivi des Sites (CSS) :		
RHODIA La Rochelle	J. JOUAN	R. BARTHE
GRATECAP La Rochelle	J. JOUAN	R. BARTHE
PICOTY et SDLP la Rochelle		P. PICAUD
SIMAFEX	J. JOUAN	R. BARTHE
BUTAGAZ Le Douhet	R. BARTHE	Y. PHELIPPEAU
NOBEL EXPLOSIFS France SA Ste Soulle	J. JOUAN	P. PICAUD

- Centre Stockage SOTRIVAL Clérac	Y. PHELIPPEAU	M. CORNILLIER
- Cimenterie CALCIA Bussac-forêt	-	
- Camp de Fontenet (Plateforme Compostage)	P. PICAUD	
- Usine d'Icinération de Paillé	P. DUPUY	J-L DEMARCQ
- Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de La Rochelle	-	G. CHEZEAU
- Usine d'Incinération des ordures Ménagères de Surgères	-	C. MATARD
- Fonctionnement et Installation de valorisation de mâchefers de Bedenac	-	
Commission de révision du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés en 17	-	
Plan départemental de gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics	G. CHEZEAU	
Plan Régional d'Elimination des Déchets Industriels Spéciaux (PREDIS)	P. PICAUD	

Espaces Naturels		
Comités de suivis Sites Natura 2000 :		
- Seudre	J-Y PIEL	T. DUPEYRON
- ZPS Plaine de Néré à Bresdon	C. MATARD	
- Plaines de Barbezières à Gourville	C. MATARD	
- Lande de Touvérac - Saint Vallier	M. LEUCHTMANN	
- Fier d'Ars	D. CHEVILLON	T. DUPEYRON
- Dunes et forêts de Ré	D. CHEVILLON	T. DUPEYRON
- Marais de Rochefort	C. MATARD	T. DUPEYRON
- Basse Vallée de la charente et Estuaire et Basse vallée de la Charente	C. MATARD	T. DUPEYRON
- Marais de Brouage-Oléron	J-Y PIEL	T. DUPEYRON
- Presqu'île d'Arvert	J-P BOISNARD	M. HYVERNAUD
- Chaume de Sèchebec	-	
- Marais et falaises coteaux de Gironde	-	
- Marais Poitevin	M. LEUCHTMANN	
- Carrières de Saint Savinien	L. NOËL	J-Y PIEL
- Val de Charente et Seugne - Vallée du Coran	C. MATARD	S. SEGUIN
- Vallée de l'Antenne	S. SEGUIN	-
- Landes de cadeuil	J-Y PIEL	
- Carrières de l'Enfer	T. DUPEYRON	J-Y PIEL
- Fief de Foye	M. LEUCHTMANN	S. SEGUIN
- Carrières de Bellevue	M. LEUCHTMANN	S. HAMON
- Vallée du Lary et du Palais	J-C MARTIN	S. SEGUIN
- Haute Vallée Seugne en amont de Pons et affluents	M. PETIT	

Programme LIFE :		
- Marais de Rochefort	C. MATARD - T. DUPEYRON	
Comités consultatif Réserve Naturelle :		
- Baie d'Yves	M. HYVERNAUD	T. DUPEYRON
- Lilleau des Niges	D. CHEVILLON	T. DUPEYRON
- Moëze - Oléron	M. HYVERNAUD	T. DUPEYRON
- Baie de l'Aiguillon	T. DUPEYRON	
- Pampin	G. CHEZEAU	N. GENDRE
- Tasdon	G. CHEZEAU	N. GENDRE
Conservatoire Estuaire de la Gironde	M. CORNILLIER	
Association syndicale des marais de Saint Agnant-St Jean d'Angle	T. DUPEYRON	

Autres		
Conseil Maritime de Façade Sud-Atlantique	J-P BOISNARD	
Commission Locale d'Information Nucléaire (Blayais)	S. HAMON	
Commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur	P. PICAUD	JL. DEMARCQ
ATMO Poitou-Charentes	G. CHEZEAU	
France Nature Environnement (FNE)		
- Eau	C. MATARD	
- Transport	G. CHEZEAU	
Poitou-Charentes Nature - Bureau	P. PICAUD – JL DEMARCQ – G. FRIGAUX	